



Etablissements Maurel & Prom
Société anonyme à conseil d'administration
au capital social de 93.476.253,64 euros
Siège social : 12, rue Volney - 75002 Paris
R.C.S. Paris 457 202 331 - Siret 457 202 331 00064

Actualisation du Document de référence 2010



La présente actualisation du document de référence a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 21 novembre 2011, conformément aux dispositions de l'article 212-13-IV du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Elle complète le document de référence 2010 des Etablissements Maurel & Prom déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 avril 2011 sous le numéro D.11-0341. Le document de référence et son actualisation ne pourront être utilisés qu'à l'appui d'une opération financière s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ces documents ont été établis par l'émetteur et engagent la responsabilité de leurs signataires.

La présente actualisation a été préparée pour les besoins de l'information des actionnaires des Etablissements Maurel & Prom appelés à approuver, à l'occasion d'une assemblée générale convoquée le 12 décembre 2011, le projet de distribution en leur faveur de 100 % des actions émises par Maurel & Prom Nigeria, filiale à 100 % des Etablissements Maurel & Prom, et d'admission consécutive de ces actions aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. Cette actualisation présente les mises à jour significatives des informations contenues dans le document de référence 2010 des Etablissements Maurel & Prom depuis son dépôt auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 avril 2011 sous le numéro D.11-0341 (le « **Document de Référence 2010** »).

La présente actualisation contient également des comptes *pro forma* consolidés ayant pour objet de présenter les conséquences financières sur les comptes du Groupe Maurel & Prom de la distribution de 100 % des actions émises par Maurel & Prom Nigeria. Les comptes *pro forma* présentent donc l'activité et le résultat du Groupe Maurel & Prom sans la contribution de Maurel & Prom Nigeria et de sa participation de 45 % dans Seplat, ainsi que la situation patrimoniale du Groupe Maurel & Prom après la distribution de 100 % des actions Maurel &

Prom Nigeria aux actionnaires des Etablissements Maurel & Prom et de leur admission sur le marché réglementé de NYSE-Euronext à Paris, c'est-à-dire comme si cette distribution était intervenue dès le 1^{er} janvier 2011 s'agissant du compte de résultat *pro forma* et le 30 Juin 2011 s'agissant du bilan *pro forma*.

Les effets de la distribution présentés dans ces comptes *pro forma* restent cependant sous réserve de l'approbation de la distribution envisagée par les actionnaires des Etablissements Maurel & Prom réunis en assemblée générale le 12 décembre 2011 et ces comptes *pro forma* ont été préparés conformément aux hypothèses décrites à la section 9.2 de la présente actualisation.

Des exemplaires de la présente actualisation sont disponibles sans frais auprès des Etablissements Maurel & Prom (12, rue Volney, 75002 Paris) ainsi que sur le site Internet des Etablissements Maurel & Prom (www.maureletprom.fr) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Les termes commençant par une lettre majuscule dans la présente actualisation sont ceux définis dans le Document de Référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 avril 2011 sous le numéro D.11-0341 ou, à défaut, dans la présente actualisation et celle-ci doit être lue conjointement avec le Document de Référence 2010.

I.	PERSONNES RESPONSABLES	5
	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET DE SA MISE A JOUR ATTESTATION	5 5
II.	ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2010	6
1.	SITUATION FINANCIERE	6
1.2	RESERVES ET RESSOURCES PETROLIERES ET GAZIERES DU GROUPE	6
1.2.3	ACTUALISATION DES RESERVES ET RESSOURCES RELATIVES AU NIGERIA - <i>COMPETENT PERSON'S REPORT</i> DE GAFFNEY, CLINE & ASSOCIATES DU 1ER NOVEMBRE 2011	6
1.2.3.1	RESERVES EN HYDROCARBURES P1 ET P2 DES OIL MINING LICENSES 4, 38 ET 41 EVALUEES DANS LE CPR	6
1.2.3.2	RESSOURCES EN HYDROCARBURES C1 ET C2 DES OIL MINING LICENSES 4, 38 ET 41 EVALUEES DANS LE CPR	6
1.4.4	EMPRUNTS ET FINANCEMENT AU NIGERIA	7
1.8	SYNTHESE FINANCIERE RELATIVE AU PREMIER SEMESTRE 2011	8
1.9	EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LE DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE 2010	11
1.9.1	CHIFFRE D'AFFAIRES DU TROISIEME TRIMESTRE	11
1.9.2	EVENEMENTS AFFECTANT L'ACTIVITE POSTERIEUREMENT AU DEPOT DU DOCUMENT DE REFERENCE 2010	13
1.9.3	PROJET DE DISTRIBUTION DE 100 % DES ACTIONS MAUREL & PROM NIGERIA	15
1.9.3.1	CONVOCAION D'UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SOCIETE LE 12 DECEMBRE 2011	15
1.9.3.2	OBJECTIFS DE LA DISTRIBUTION	15
1.9.3.3	MODALITES DE LA DISTRIBUTION	16
2.	FACTEURS DE RISQUES	17
2.1.5	RISQUES POLITIQUES	17
2.2.1	RISQUES SUR LES FLUCTUATIONS DE COURS DES HYDROCARBURES	17
2.2.2	RISQUES DE CHANGE	18
2.2.3	RISQUES DE LIQUIDITE	18
2.2.4	RISQUES DE TAUX	19
2.3.2	RISQUES LIES AUX LITIGES EN COURS	19
3.	GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	20
3.2.1.1.1	CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GENERALE	20
3.2.1.1.2	CENSEUR	20
3.2.1.2	LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIETES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION GENERALE AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES	20
3.2.2.2.1	PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	21
3.2.2.3.1	COMITE D'AUDIT	21
3.2.2.3.2	COMITE DES NOMINATIONS ET DES REMUNERATIONS	22
4.	SALARIES DU GROUPE	22
4.2.2	OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONNAIRES CONSENTIES AUX SALARIES ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS	22
4.2.3	ACTIONS GRATUITES CONSENTIES AUX SALARIES	22

5.	MAUREL & PROM ET SES ACTIONNAIRES	23
5.1	STRUCTURE ACTUELLE DE L'ACTIONNARIAT	23
5.5.1	COMPOSITION	23
<hr/>		
7.	INFORMATIONS SOCIALES	24
7.2	CAPITAL SOCIAL	24
7.2.1.2	CAPITAL AUTORISE	24
7.2.4	HISTORIQUE DU CAPITAL SOCIAL	26
7.2.5	DILUTION POTENTIELLE DU CAPITAL	26
7.3	ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS	27
8.	AUTRES INFORMATIONS SUR LE GROUPE	29
8.2	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	29
8.2.2	POINT SUR LES AUTRES LITIGES	29
8.7	ORGANIGRAMME	29
<hr/>		
9.	ANNEXES	30
9.8.1	INFORMATION FINANCIERE	30
9.8.2.	INFORMATION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	30
9.8.3	INFORMATION SOCIETALE	31
9.10	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2011	31
9.10.1	ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL	31
9.10.1.1	RESULTAT NET DE LA PERIODE	31
9.10.1.2	RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE	32
9.10.2	TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	32
9.10.3	ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	33
9.11	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	67
9.12	INFORMATION FINANCIERE <i>PRO FORMA</i> AU 30 JUIN 2011	70
9.13	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE <i>PRO FORMA</i>	75

NB : La présente actualisation reprend la même numérotation que le Document de Référence 2010 afin de mettre en évidence (i) les paragraphes du Document de référence 2010 faisant l'objet de compléments ou de mises à jour et (ii) les nouvelles sections qui ont été ajoutées à l'occasion de cette actualisation par rapport à celles figurant dans le Document de Référence 2010.

I – PERSONNES RESPONSABLES

Personnes responsables

Responsable du document de référence et de sa mise à jour

En tant que Président Directeur Général des Établissements Maurel & Prom (ci-après « **Maurel & Prom** » ou la « **Société** »), Monsieur Jean-François Hénin est responsable de l'information financière et du document de référence.

Ses coordonnées sont les suivantes :

Monsieur Jean-François Hénin
Président-Directeur Général

Maurel & Prom
12, rue Volney
75002 Paris

Téléphone : 01 53 83 16 00
Télécopie : 01 53 83 16 04

Attestation

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les comptes sociaux et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010 présentés dans le document de référence déposé le 20 avril 2011 auprès de l'AMF sous le numéro D.11-0341 ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant respectivement en pages 221/222 et 187/188 dudit document. Ces rapports contiennent des observations. Les comptes sociaux et consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009 et à l'exercice clos le 31 décembre 2008 qui sont incorporés par référence dans le document de référence déposé le 20 avril 2011 auprès de l'AMF sous le numéro D.11-0341 ont également fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux et contiennent des observations.

Les comptes consolidés au 30 juin 2011 présentés dans la présente actualisation ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux. Ce rapport contient l'observation suivante :

« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4 « Actifs incorporels » de l'annexe qui mentionne que la direction tient compte, dans l'appréciation de la valeur des actifs tanzaniens (permis BRM), des discussions en cours avec de potentiels acquéreurs ou partenaires, et que ces dernières n'ont pas mise en évidence d'indice de perte de valeur. »

Les informations financières pro forma présentées dans cette actualisation ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant en pages 75/76/77 de la présente actualisation. »

Jean-François Hénin,
Président-Directeur Général
Paris, le 21 novembre 2011

II – ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2010

1. SITUATION FINANCIERE

1.2 Réserves et ressources pétrolières et gazières du Groupe

1.2.3 Actualisation des réserves et ressources relatives au Nigéria - *Competent Person's Report* de Gaffney, Cline & Associates du 1^{er} novembre 2011

Les réserves et ressources de pétrole, de condensat et de gaz évaluées par Gaffney, Cline & Associates (« GCA ») au 30 juin 2011 dans son *Competent Person's Report* en date du 1^{er} novembre 2011 portant sur les *Oil Mining Licenses* 4, 38 et 41 situées au Nigéria (le « CPR ») dans le cadre du projet de distribution des actions de la société Maurel & Prom Nigeria (cf. section 1.9.3 de la présente actualisation), sont présentées ci-dessous. Ces informations sont, lorsque cela est possible, comparées dans les développements suivants avec celles présentées pour le Nigéria dans le Document de Référence 2010.

1.2.3.1 Réserves en hydrocarbures P1 et P2 des *Oil Mining Licenses* 4, 38 et 41 évaluées dans le CPR

Le tableau ci-dessous présente le montant en Mboe* des réserves P1+P2 (en part Société (20,25 %) et nette de redevances) de pétrole, de condensat et de gaz des *Oil Mining Licenses* 4, 38 et 41 évaluées par GCA dans le CPR ainsi que le montant de ces réserves tel que présenté dans le Document de Référence 2010 :

	Réserves issues du CPR ^{1,2}			Réserves issues du Document de Référence 2010 ^{2,3}		
	P1**	P2***	P1+P2	P1**	P2***	P1+P2
Huile + condensat	9,3	15,5	24,8	8,5	18,2	26,7
Gaz	5,1	25,2	30,3	6,0	26,7	32,7
Total	14,4	40,7	55,1	14,5	44,9	59,4

* Mboe = millions de barils équivalents pétrole.

** P1 = réserves prouvées.

*** P2 = réserves probables.

¹ Les montants présentés sont issus des données brutes figurant dans le CPR qui ont été retraitées par la Société des redevances de 20 % pour le pétrole et de 7 % pour le gaz et converties en barils équivalents pétrole (boe) concernant (i) les quantités d'huile et de condensat présentées en Mbbl dans le CPR (1 bbl = 1 boe) et (ii) les quantités de gaz présentées en Mbbl dans le CPR en appliquant le facteur de conversion énergétique retenu par la Société dans le Document de Référence 2010 (1 bbl = 5.610 pieds cube).

² Les écarts entre les chiffres issus du CPR et ceux présentés dans le Document de Référence 2010 sont dus (i) à la prise en compte de la production des *Oil Mining Licenses* 4, 38 et 41 sur la période du 01/01/2011 au 30/06/2011 et (ii) à la différence entre les données utilisées par GCA pour les évaluations figurant dans le CPR (données Seplat) et celles qui ont été utilisées pour les évaluations figurant dans le Document de Référence 2010 (provenant notamment de l'ancien opérateur des *Oil Mining Licenses* 4, 38 et 41).

³ Montants des réserves, nettes de redevances et en part Société, tel que présentés dans le Document de Référence 2010.

1.2.3.2 Ressources en hydrocarbures C1 et C2 des *Oil Mining Licenses* 4, 38 et 41 évaluées dans le CPR

Le CPR fait respectivement état de ressources contingentes C1+C2 de pétrole et de condensat ainsi que de gaz au 30 juin 2011 en part Société (20,25 %) de 56,65 Mbbl et 166,41 Gpc, soit 45,32 Mboe de pétrole et de condensat après redevances (20 %) et 27,59 Mboe de gaz après redevances (7 %).

Le Document de Référence 2010 faisait respectivement état de ressources contingentes C1+C2 nettes de redevances de pétrole et de condensat ainsi que de gaz, au 1^{er} janvier 2011, en part Société (20,25 %) de 53 Mboe et 40 Mboe.

Cependant, ces montants de ressources contingentes issus du Document de Référence 2010 ne sont pas directement comparables avec ceux issus du CPR pour les raisons suivantes :

- le périmètre des découvertes sur lequel ont porté les travaux de GCA pour évaluer une partie des ressources C1+C2 d'huile et de condensat présenté dans le CPR est globalement plus restreint que celui sur lequel a porté l'évaluation d'une partie des ressources C1+C2 présentées dans le Document de Référence 2010 dans la mesure où, à la date du CPR, les données nécessaires à une nouvelle évaluation des ressources portant sur certaines des découvertes n'étaient pas encore disponibles ; et

- les ressources contingentes C1+C2 de gaz relatives aux découvertes n'ont pas été évaluées par GCA dans le CPR dans la mesure où, à la date du CPR, les données nécessaires à une nouvelle évaluation des ressources de gaz portant sur les découvertes n'étaient pas encore disponibles.

A titre d'information, la Société indique que les données sur les ressources utilisées dans le cadre de l'acquisition des *Oil Mining Licenses* 4, 38 et 41 en 2010 faisaient état de ressources contingentes C1+C2 de pétrole et de condensat additionnelles à celles présentées dans le CPR sur l'*Oil Mining License* 38 s'élevant à 15,47 Mboe (avant redevances, soit 12,38 Mboe après redevances et en part Société (20,25 %)). Ces ressources contingentes C1+C2 de pétrole et de condensat additionnelles n'ont pas été réévaluées depuis l'acquisition et ne peuvent donc pas être additionnées en l'état aux autres ressources contingentes C1+C2 présentées dans le CPR.

1.4.4 Emprunt et financement au Nigéria

Seplat, dont Maurel & Prom Nigeria, filiale à 100 % de la Société, détient 45 % du capital, a acquis, le 30 juillet 2010, 45 % des droits dans les *Oil Mining Licenses* (OML) 4, 38 et 41 situées au Nigéria, pour un montant total de 373 millions de dollars US, comprenant le paiement d'une somme initiale de 340 millions de dollars US et, sous certaines conditions, le versement d'un complément de prix de 33 millions de dollars US.

Le financement de l'acquisition par Seplat de 45 % des droits dans les OML 4, 38 et 41 par Seplat a été réalisé en partie par la conclusion d'un prêt bancaire consenti le 25 juin 2010 par BNP Paribas à Seplat pour un montant en principal de 187 millions de dollars US (le « **Prêt BNP Paribas** ») et en partie par un prêt d'actionnaire consenti le même jour par Maurel & Prom Nigeria à Seplat pour un montant en principal de 153 millions de dollars US (cf. section 6.3.5.4(b) du prospectus préparé en vue de l'admission des actions Maurel & Prom Nigeria aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris dans le cadre de la Distribution, visé par l'Autorité des marchés financiers le 4 novembre 2011 sous le numéro 11-511 (le « **Prospectus** »)).

Le 29 mars 2011, Seplat a conclu un prêt relais avec African Export-Import Bank (« **Afrexim** ») et Skye Bank Plc (le « **Prêt Relais** ») pour un montant en principal de 200 millions de dollars US lui ayant permis de rembourser intégralement le prêt BNP Paribas relatif à l'acquisition de 45 % des droits dans *Oil Mining Licences* 4, 38 et 41, situées au Nigéria ainsi qu'avec le complément disponible, une partie du prêt d'actionnaire consenti par Maurel & Prom Nigeria à Seplat pour les besoins de cette acquisition.

Le 22 juillet 2011, le Prêt Relais a été amendé par un premier avenant pour porter son montant à 550 millions de dollars US reparti en deux tranches. La première, d'un montant de 200 millions de dollars US (la « **Tranche A** »), correspond au montant en principal déjà tiré au titre du Prêt Relais du 29 mars 2011 et initialement remboursable au 22 novembre 2011. La seconde est une tranche de long terme (échéance au 22 juillet 2016) d'un montant en principal de 350 millions de dollars US (la « **Tranche B** »). La Tranche B vise principalement à permettre le financement de futures acquisitions d'actifs pétroliers. 75 millions de dollars US ont été tirés en septembre 2011 sur la Tranche B aux fins du remboursement par Seplat d'une partie du prêt d'actionnaire que lui a consenti Maurel & Prom Nigeria.

Le 22 juillet 2011, le Prêt Relais a également été amendé afin d'ajouter aux cas d'utilisation de la Tranche B la possibilité d'utiliser les fonds disponibles au titre de cette tranche pour rembourser la Tranche A. Le 29 juillet 2011, le Prêt Relais a été de nouveau amendé afin de modifier la date d'échéance de la Tranche A pour la fixer au 30 septembre 2011.

Depuis la mi-septembre, les parties au Prêt Relais, tel qu'amendé, sont entrées en négociations aux fins d'agréger le montant de la Tranche A à celui de la Tranche B et de le soumettre aux mêmes conditions, y compris de remboursement et d'échéance. Skye Bank Plc a d'ores et déjà donné son accord à hauteur de 50 millions de dollars US pour que les sommes prêtées par elle au titre de la Tranche A soient désormais soumises au régime de la Tranche B. Les négociations sont en cours avec Afrexim pour que le solde de la Tranche A (soit 150 millions de dollars US) vienne augmenter le montant de la Tranche B, de sorte que le montant actuel de la Tranche B de 400 millions de dollars U.S. (dont 125 millions de dollars U.S. ont été tirés à la date de la présente actualisation) soit porté à 550 millions de dollars U.S. A la date de la présente actualisation, 275 millions de dollars U.S. ont été tirés sur le Prêt Relais, tel qu'amendé, dont 150 millions de dollars U.S. au titre de la Tranche A et 125 millions de dollars U.S. au titre de la Tranche B.

1.8 Synthèse financière relative au premier semestre 2011

Au cours du premier semestre, l'activité du Groupe, ainsi que son environnement économique et financier, ont été traduits dans les comptes consolidés semestriels du Groupe au 30 juin 2011 dont les principaux éléments sont présentés ci-après. Les comptes consolidés semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 août 2011.

Afin de refléter le statut de l'opération portant sur la cession de 100 % de la participation de la Société dans la société Caroil dans les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2011, l'activité de Caroil a été traitée en « Actifs destinés à la vente ».

<i>En millions d'euros</i>	S1 2011	S1 2010*	<i>Var</i>	Commentaires clés
Chiffre d'affaires	254	80	+216 %	Hausse des prix et de la production
Excédent brut d'exploitation	174	39	+343 %	
Résultat de cession d'actifs	112	-	<i>n/a</i>	Impact cession d'actifs en Amérique latine
Résultat opérationnel	254	-55	<i>n/s</i>	Changement de stratégie : aucune charge liée à l'activité d'exploration
Résultat financier	-85	104	<i>n/s</i>	Effet de la variation du taux de change euro/dollar US sur le bilan
Résultat net de l'ensemble consolidé	90	51	+76 %	Impact du résultat financier et apparition d'une charge d'impôt significative (75 millions d'euros)

* Retraité de la cession de 100 % de la participation dans la société Caroil intervenue le 15 septembre 2011 à la suite de la signature d'un contrat de cession le 21 juin 2011

Chiffre d'affaires – Production pétrolière

Le chiffre d'affaires du Groupe au premier semestre 2011 s'élève à 253,6 millions d'euros, contre 80,3 millions d'euros au premier semestre 2010, soit une augmentation de 216 % (hors Caroil).

La progression du chiffre d'affaires illustre la montée en puissance de la production sur le champ d'Onal au Gabon (progression de 3 500 bbl/j au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010), la prise en compte sur l'ensemble de la période des ventes issues des champs OMGW et OMBG au Gabon, ainsi que l'intégration des ventes au Nigeria pour 70,8 millions d'euros au premier semestre 2011.

En Tanzanie, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 0,4 million d'euros sur le champ de Mnazi Bay.

Le Groupe a mis en place début 2009, à l'occasion de la conclusion du financement du *reserve based loan*, (ci-après « *Reserve Based Loan* » ou « RBL ») des instruments de couverture des flux de trésorerie opérationnels basés sur les cours du baril. Au deuxième trimestre 2011, 4 500 bbl/j étaient couverts à un prix de 75,3 \$/bbl alors que le cours du Brent s'élève à 117 \$/bbl en moyenne. Il en ressort un ajustement négatif de 11,1 millions d'euros au deuxième trimestre 2011.

Hors effet des instruments de couverture, le prix de vente moyen au premier semestre 2011 s'établit en moyenne à 110,6 \$/bbl. Il est de 113,0 \$/bbl au Nigeria et de 109,8 \$/bbl au Gabon.

Résultat opérationnel

Le résultat sur activité de production est en nette amélioration du fait de l'accroissement des ventes d'hydrocarbures. Il est de 149 millions d'euros après amortissement à la déplétion dont la progression est directement liée à l'augmentation de la production alors qu'il était de 23,6 millions d'euros au 30 juin 2010.

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	30/06/2010*
Chiffre d'affaires	253 553	80 267
Marge brute	208 318	51 846
Excédent brut d'exploitation	174 488	39 368
Amortissements à la déplétion	-25 413	-15 783
Résultat sur activités de production	149 075	23 585
Exploration en charge	-5 296	-75 398
Résultat sur activités de production et d'exploration	143 779	-51 813
Résultat de cession d'actifs	111 638	2
Autres éléments opérationnels	-1 328	-3 071
Résultat opérationnel	254 089	-54 882

(*) Retraité de la cession de 100 % de la participation dans la société Caroil intervenue le 15 septembre 2011 à la suite de la signature d'un contrat de cession le 21 juin 2011

Au 30 Juin 2011, le montant d'exploration passé en charges correspond aux rendus du permis de Marine III au Congo et de Tangara en Colombie.

Le résultat opérationnel du Groupe s'élève donc à 254 millions d'euros alors qu'il était négatif de - 54,9 millions d'euros au 30 juin 2010. Il comprend le résultat de cession d'actifs qui se décompose principalement comme suit :

- cession de la participation de 49,99 % dans la société Maurel & Prom Colombie : +124 millions d'euros ; et
- cession de Maurel & Prom Venezuela : -13 millions d'euros ; compte tenu du facteur d'incertitude portant sur les dates effectives de règlement, la Société a décidé de provisionner à concurrence de 12,5 millions d'euros (33 %) la créance correspondante.

Résultat financier

Le résultat financier s'élève à -84,8 millions d'euros. Il reflète l'incidence des écarts de change défavorables (-59,7 millions d'euros), liés à la réévaluation au taux de clôture de la position de change structurelle du Groupe.

A noter que ce résultat est volatile et dépend du taux de clôture de la période. Une hausse de 10 % de la parité euro/dollar US aurait eu un impact défavorable de 81 millions d'euros, alors qu'une baisse de 10 % de cette parité aurait eu un effet favorable de 83 millions d'euros.

Pour mémoire le taux de clôture euro/dollar US au 31 décembre 2010 était de 1,34. Au 30 juin 2011, il était de 1,45.

Les charges d'intérêts sur l'emprunt OCEANE 2014 s'élèvent à 16,9 millions d'euros. Les charges d'intérêts sur autres emprunts se décomposent comme suit :

- intérêts sur financement SEPLAT par les banques BNP PARIBAS et AFREXIM pour 2,7 millions d'euros ; et
- Intérêts sur ligne de crédit Standard Bank et RBL : 3,7 millions d'euros.

Résultat net

Le résultat net consolidé du Groupe Maurel & Prom s'élève à 90 millions d'euros (contre 51 millions d'euros au 30 juin 2010) après constatation d'une charge d'impôt à hauteur de 75 millions d'euros.

Celle-ci correspond d'une part à la taxation des profits de SEPLAT (Nigéria) à hauteur de 23,6 millions d'euros en part Maurel & Prom et à la constatation de l'impôt relatif au profit *oil* de l'Etat sur les permis d'Omoueyi et de Nyanga Mayombé au Gabon pour 14,2 millions d'euros.

D'autre part, la charge d'impôt différé résulte principalement de la comptabilisation de l'écart entre la reconnaissance des coûts récupérables en base fiscale et la comptabilisation dans les comptes consolidés sur le permis d'Omoueyi pour -37 millions d'euros.

Bilan

Le total du bilan au 30 juin 2011 s'élève à 1.747 millions d'euros alors qu'il était de 1.848 millions d'euros au 31 décembre 2010. Les capitaux propres part du Groupe s'établissent à 864 millions d'euros contre 835 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Les dettes du Groupe (IFRS) au 30 juin 2011 se décomposent comme suit :

- OCEANE :	360 millions d'euros
- RBL :	118 millions d'euros
- Dette bancaire (BGFI Bank) :	11 millions d'euros
- Dette bancaire (AFREXIM-quote-part SEPLAT) :	66 millions d'euros

En mai 2011, la ligne du *Reserve Based Loan* (portée à 330 millions de dollars US en janvier 2011) a fait l'objet d'un remboursement de 160 millions de dollars US suite à l'encaissement par Maurel & Prom du remboursement du dépôt de garantie Seplat auprès de BNP PARIBAS. Au 30 juin 2011, le montant tiré sur le RBL était de 170 millions de dollars US, équivalent à 118 millions d'euros.

Le Groupe a par ailleurs souscrit une ligne de crédit auprès de BGFI Bank en avril 2011 pour un montant de 15 millions d'euros, tirée à hauteur de 11 millions d'euros au 30 juin 2011.

Une ligne de crédit complémentaire, souscrite auprès de Standard Bank au cours du troisième trimestre 2010 a été remboursée en mars 2011.

Investissements

Les dépenses d'exploration s'élèvent au 30 juin 2011 à 35,7 millions d'euros. Les principaux investissements de la période concernent :

- les opérations effectuées sur le permis d'Omoueyi au Gabon pour 25 millions d'euros ;
- les dépenses réalisées en Colombie jusqu'à la date de cession pour 5,4 millions d'euros ;
- les dépenses engagées au Pérou sur le Bloc 116 pour 1 million d'euros ; et
- les travaux réalisés sur le permis Lavignolle-Mios pour 1 million d'euros.

Les investissements de développement et de production de la période s'élèvent à 38,3 millions d'euros et concernent pour l'essentiel :

- les travaux de développement réalisés pour le champ Onal et notamment le forage de puits sur la découverte d'Omoc-Nord ; et
- les travaux effectués au Nigeria, en quote-part Maurel & Prom pour 0,8 million d'euros.

Les investissements réalisés par Caroil au premier semestre 2011 s'élèvent à 3,2 millions d'euros.

Les autres investissements prévus au titre de l'exercice 2011 sont compris dans les budgets décrits à la section 1.3.3 du Document de Référence 2010 et les budgets d'investissements concernant l'exercice 2012 sont en

cours d'élaboration et n'ont pas encore été arrêtés par le Conseil d'administration de la Société à la date de la présente actualisation.

Flux de trésorerie

Au 30 Juin 2011, Maurel & Prom affiche une trésorerie nette de 152 millions d'euros, en augmentation de 56 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2010 s'analysant principalement comme suit :

- encaissement du dépôt de garantie Seplat déposé auprès de BNP PARIBAS pour 125 millions d'euros ;
- diminution du niveau de tirage sur le RBL de 300 millions de dollars US au 31 décembre 2010 à 170 millions de dollars US au 30 juin 2011, soit une variation de -81 millions d'euros ;
- remboursement de l'emprunt de 50 millions de dollars US (35 millions d'euros) souscrit auprès de la Standard Bank ;
- encaissement partiel à titre de remboursement de l'avance d'actionnaire accordée à SEPLAT pour 12 millions d'euros ;
- tirage partiel (11 millions d'euros) d'une ligne de crédit de 15 millions d'euros accordée par la BGFI Bank ;
- encaissement de 44 millions d'euros liés à la cession d'actifs en Colombie ; et
- investissements de la période : 74 millions d'euros (hors Caroil).

1.9 Evènements survenus depuis le dépôt du Document de Référence 2010

1.9.1 Chiffre d'affaires du troisième trimestre

Avertissement :

A la suite de la cession de Caroil, l'activité « Services pétroliers » est reclassée dans le compte de résultat sur la ligne « Résultat net des activités cédées ».

Conformément à la réglementation applicable, les données figurant dans la présente section n'ont pas fait l'objet d'une revue par les commissaires aux comptes.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Maurel & Prom au titre du 3^{ème} trimestre 2011 est de 119 millions d'euros et le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Maurel & Prom sur 9 mois au 30 septembre 2011 est de 373 millions d'euros (en progression de 151 % par rapport à la même période de l'exercice 2010).

Le niveau de production est stable : droits à enlèvement sur le 3^{ème} trimestre de 20.217 b/j soit une moyenne de 19.726 b/j sur les 9 premiers mois.

Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre et des 9 premiers mois de 2011*

<i>En millions d'euros</i>	T1 2011	T2 2011	T3 2011	9 mois 2011	9 mois 2010	<i>Var</i>
<i>Taux de change</i>	1,367	1,440	1,413	1,407	1,315	
Gabon	93,7	108,2	92,4	294,3	173,9	+69%
Nigéria	30,5	40,3	37,6	108,4	0	
Tanzanie	0,2	0,2	0,2	0,5	0,4	
Congo	0	0,2	0,0	0,2	0,2	
Production pétrolière	124,4	148,9	130,2	403,5	174,5	+131%
Effet des couvertures	-8,7	-11,1	-10,8	-30,6	-25,7	
Chiffre d'affaires consolidé	115,7	137,8	119,4	372,9	148,8	+151%

* Le chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre est calculé en soustrayant au chiffre d'affaires des 9 premiers mois de l'année le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre.

Vente d'hydrocarbures

La progression du chiffre d'affaires sur les 9 premiers mois de l'année illustre la mise en production de la découverte d'OMOC et la prise en compte sur l'ensemble de la période des ventes issues des champs OMGW et OMBG au Gabon, ainsi que de l'intégration des ventes au Nigéria pour 108,4 millions d'euros.

Au Nigéria, les ventes ont été affectées par un arrêt de la production durant 7 jours fin septembre 2011 afin d'entretenir les oléoducs d'évacuation. Un deuxième arrêt a eu lieu durant 18 jours au mois d'octobre, limitant proportionnellement les ventes du quatrième trimestre 2011. La production brute en fin d'année devrait atteindre 40.000 b/j.

Au Gabon, la production a été stable entre le premier et le deuxième trimestre 2011. 4 enlèvements ont eu lieu au troisième trimestre contre 5 au premier et 5 au deuxième, impliquant une augmentation corrélative des stocks d'huile.

Sur le champ d'Omoc-Nord, les forages des puits Omoc-N-102 et Omoc-N-502, testés respectivement à 700 et 1.100 b/j dans les Grès du Kissenda, confirment l'extension du réservoir. Ces résultats vont permettre de lancer le développement de ce champ au début de l'année 2012.

En Tanzanie, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 0,5 million d'euros sur le champ de Mnazi Bay.

Effet des couvertures

Début 2009, le Groupe a mis en place, à l'occasion de la conclusion du financement du *Reserve Based Loan*, des instruments de couverture des flux de trésorerie opérationnels basés sur les cours du baril. 4.000 b/j sur le mois de janvier puis 4.500 b/j de février à septembre 2011 étaient couverts à un prix moyen de 74,7 \$/b alors que le cours du Brent s'élève à 111,8 \$/b en moyenne. Il en ressort un ajustement négatif de 30,6 millions d'euros.

Hors effet de la couverture, le prix de vente moyen pour les 9 premiers mois 2011 s'établit à 111,7 \$/b. Il est de 113,6 \$/b au Nigéria et de 111,0 \$/b au Gabon.

Données d'environnement	2011	2010	Variations
	9 mois	9 mois	
Taux de change (€/US\$)	1,407	1,315	+7%
Taux de change (US\$/€)	0,71	0,76	
Brent (US\$/baril)	111,8	77,1	+45%

Droits à enlèvement au 3ème trimestre 2011 de 20.217 b/j, soit une moyenne sur les 9 premiers mois 2011 de 19.726 b/j.

Le tableau ci-après, en barils par jour, reprend les différentes données de production des trois premiers trimestres de l'année 2011.

Pays	Production brute des champs				Production en part Maurel & Prom			
	T1	T2	T3	9 mois	T1	T2	T3	9 mois
<i>en boepd</i>								
Gabon	17 338	18 684	18 864	18 302	14 783	15 925	16 077	15 601
<i>Banio</i>	311	287	281	293	311	287	281	293
<i>Omoueyi</i>	17 027	18 397	18 583	18 009	14 472	15 638	15 796	15 308
Nigéria	21 382	27 614	24 836	24 623	4 330	5 592	5 029	4 986
Total	38 720	46 298	43 700	42 925	19 113	21 517	21 106	20 587

Pays	Droits à enlèvement				Production vendue			
	T1	T2	T3	9 mois	T1	T2	T3	9 mois
<i>en boepd</i>								
Gabon	13 968	15 046	15 188	14 740	13 883	14 646	12 492	13 669
<i>Banio</i>	297	274	268	280	357	277	272	302
<i>Omoueyi</i>	13 671	14 772	14 920	14 460	13 526	14 369	12 220	13 367
Nigéria	4 330	5 592	5 029	4 986	4 479	5 239	5 029	4 918
Total	18 298	20 638	20 217	19 726	18 362	19 885	17 521	18 587

1.9.2 Evènements affectant l'activité postérieurement au dépôt du Document de Référence 2010

Point sur le forage OMSN-W au Gabon

Au Gabon, le prospect OMSN-W a été foré sur le permis d'Omoueyi, à 20 kilomètres au Nord-Est du champ d'ONAL. Le puits a débuté le 20 juin 2011.

Les données enregistrées sur ce prospect indiquent que les Grès de Base ont une bonne porosité et qu'ils sont saturés en huile sur une hauteur de 38 m. Cependant cette formation ne présente aucune perméabilité empêchant ainsi toute production. Par conséquent, il a été décidé de boucher et d'abandonner ce puits dont les résultats feront l'objet d'analyses techniques en interne.

Caroil

Le 16 septembre 2011, Maurel & Prom a annoncé que la société Tuscany International Drilling Inc a réalisé le 15 Septembre 2011 l'acquisition de la totalité des titres de Caroil SAS suivant les modalités financières suivantes :

- Versement de 117 millions de dollars US à la Société le 15 septembre 2011 en complément des 3 millions de dollars US versés précédemment ;
- Emission au profit de Maurel & Prom de :
 - 81 500 000 actions Tuscany cotées à Toronto (TSX: TID) ;
 - 27 500 000 bons d'attribution d'actions Tuscany gratuits (parité 1 action pour 1 bon non transférables, les actions étant sans droit de vote) ;

- Attribution de deux sièges au Conseil d'administration de Tuscany pour des représentants désignés par Maurel et Prom qui du fait de l'émission d'actions Tuscany à son profit devient le principal actionnaire de Tuscany.

Suite à cette opération, Maurel & Prom détiendrait environ 29 % des actions de Tuscany après exercice des bons d'attribution d'actions émis au profit de la Société. En joignant leurs forces, Caroil et Tuscany, entendent créer un acteur majeur des services pétroliers sur les marchés émergents d'Amérique latine et d'Afrique.

Point sur le forage CDN-1 en France

Le forage de Caudos-Nord-1 (CDN-1) a débuté le 4 juillet 2011 sur le permis de Mios (Maurel & Prom détient 15 % des intérêts dans le permis). Il a atteint la profondeur finale de 2 680 m le 26 juillet.

Les données techniques enregistrées dans le puits ont permis d'investiguer les réservoirs gréseux de l'Aptien et du Purbeckien.

Sur la base des interprétations diagraphiques et des indices observés dans le puits, l'opérateur du permis a décidé de descendre et de cimenter un tubage 7" afin de tester les réservoirs de l'Aptien et du Purbeckien avec un appareil de « work-over ».

Le puits Peyrot-1D a débuté le 19 août 2011 sur le permis de Lavignolle.

Alliance stratégique au Pérou : signature d'un accord de farm-out entre Maurel & Prom et Pacific Rubiales Energy

Une lettre d'offre ferme portant sur l'acquisition par Pacific Rubiales Energy (PRE) de 50 % des intérêts détenus par la Société dans le permis d'exploration Lote 116, situé au Nord-Est du Pérou a été envoyée par PRE le 29 septembre 2011, sous condition de la réalisation d'un audit juridique et financier satisfaisant. Cette lettre d'offre est également soumise à l'approbation des Autorités locales. PRE deviendrait opérateur du permis à travers sa filiale locale. Cette lettre a été contresignée par Maurel & Prom le 3 octobre 2011. Cette opération prendrait la forme d'un « farm out », Pacific Rubiales portant financièrement les obligations liées aux différentes phases du permis, à hauteur de 75 millions de dollars US. L'autorisation environnementale pour le forage du premier puits, Dominguzo, a été reçue le 3 octobre 2011.

Colombie : résultats encourageants de l'exploration

Le puits stratigraphique Sab-Strat 1A a confirmé la présence d'huile sur le permis de Sabanero en Colombie (Maurel & Prom est opérateur sur le permis de Sabanero au travers de sa filiale M&P Colombia BV détenue à 50,01%, le solde du capital étant détenu par Pacific Rubiales Energy). Ce puits fait partie du programme de forage (six puits stratigraphiques fermes) établi afin de délinéer le champ de Sabanero (trois puits d'exploration déjà forés), et de mieux déterminer la localisation des plates-formes du programme d'appréciation de cette découverte.

Ce puits a été suivi par le puits stratigraphique Sab-Strat 2 qui a retrouvé de l'huile à 12° API dans la formation Carbonera C7 à 2 km au Sud-Ouest du puits de découverte Sab-1. Le forage du puits stratigraphique Sab-Strat 3 a démarré le 22 octobre 2011, il est situé à 3 km au Sud du puits de découverte Sab-1.

Le programme de travaux sur ce permis comporte notamment trois puits stratigraphiques additionnels, ainsi que le forage de puits d'appréciation qui devraient débiter au quatrième trimestre 2011 et continuer jusqu'au troisième trimestre 2012. Chacun des puits d'appréciation devraient être mis en test longue durée à partir d'installations provisoires en cours de montage.

Afin de développer ses ressources en Colombie, et notamment celles découvertes sur le permis de Sabanero, Maurel & Prom a choisi de s'associer avec la société Pacific Rubiales Energy (à hauteur de 49,99% dans M&P Colombia BV) qui jouit d'une expérience remarquable dans la production et le traitement d'huile lourde en Colombie. Ce partenariat permet notamment au Groupe de faire financer l'ensemble des opérations de délinéation, de développement et de mise en production des ressources du champ de Sabanero.

Sur le permis d'exploration CPO 17 (Hocol opérateur disposant de 50 % des intérêts dans le permis et M&P Colombia BV, disposant de 50 % des intérêts dans le permis, étant précisé que M&P Colombia est une filiale à 50,01 % de la Société), un programme de forages de puits stratigraphiques a débuté. Cette campagne de forage a pour but de reconnaître divers objectifs géologiques présents sur ce permis. Les trois premiers puits forés ont ainsi montré la présence « in situ » de pétrole dans les sables de la formation Oligocène du prospect Merlin. Le programme de travaux sur le permis CPO 17 s'est poursuivi avec le forage des puits stratigraphiques CPO 17 EST 7 sur le prospect Merlin et CPO EST 3 sur le prospect Gideon, confirmant la présence « in situ » de pétrole dans les sables de la formation Oligocène sur les deux prospects. Par ailleurs, les deux puits stratigraphiques CPO 17 Est 1 et Est 8 forés sur le prospect Dorcas ont montré la présence d'huile dans les chenaux de la formation Carbonera C7. Le forage du puits Merlin-1 sera suivi par le forage du puits Dorcas-1 ; ces deux puits pouvant faire l'objet d'un test de production. Ces forages sont toujours en cours et les résultats de test de production devraient être disponibles d'ici la fin de l'année 2011.

1.9.3 **Projet de distribution de 100 % des actions Maurel & Prom Nigeria**

1.9.3.1 Convocation d'une Assemblée générale ordinaire de la Société le 12 décembre 2011

Le conseil d'administration de la Société a décidé, lors de sa réunion du 2 novembre 2011, de convoquer une assemblée générale ordinaire de la Société le 12 décembre 2011 afin de soumettre à l'approbation des actionnaires de la Société le projet de leur distribuer 100 % des actions de sa filiale, la société Maurel & Prom Nigeria, distribution qui s'accompagnera d'une admission des actions Maurel & Prom Nigeria aux négociations sur le marché réglementé de NYSE-Euronext à Paris (la « **Distribution** »).

L'avis préalable à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 7 novembre 2011. L'avis de convocation de l'assemblée générale ordinaire sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 25 novembre 2011.

A l'effet de permettre la Distribution, l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société qui s'est tenue le 29 juin 2011 a décidé la modification de l'article 37-2 des statuts de la Société afin de rendre possible le versement d'un dividende par la remise de titres financiers détenus par la Société.

Un prospectus préparé en vue de l'admission des actions Maurel & Prom Nigeria aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris dans le cadre de la Distribution a été visé par l'Autorité des marchés financiers le 4 novembre 2011 sous le numéro 11-511 (le « **Prospectus** ») et est disponible sans frais auprès de Maurel & Prom Nigeria (12, rue Volney, 75002 Paris) et de la Société (12, rue Volney, 75002 Paris) ainsi que sur les sites Internet de Maurel & Prom Nigeria (www.mpnigeria.com), de la Société (www.maureletprom.fr) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

1.9.3.2 Objectifs de la Distribution

L'admission des actions de Maurel & Prom Nigeria aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris s'inscrit dans le cadre du projet de séparation de l'activité d'exploration/production de la Société au Nigéria des activités d'exploration/production dans les autres pays où la Société est présente, notamment au Gabon, au Congo, en Colombie, en Tanzanie et au Mozambique.

A l'issue d'une réflexion entamée par la direction générale de la Société avec son conseil d'administration, il a été constaté que la valeur de l'investissement réalisé par Seplat n'était pas pleinement reflétée dans le cours de bourse du Groupe Maurel & Prom. Le conseil d'administration de la Société a donc décidé de proposer à ses actionnaires qui seront réunis en assemblée générale ordinaire le 12 décembre 2011, de séparer l'activité d'exploration/production au Nigéria du reste des activités du Groupe Maurel & Prom afin :

- de mieux valoriser chacun des actifs majeurs du Groupe Maurel & Prom, et notamment les actifs gabonais et nigériens ;
- de permettre un accroissement significatif de la notoriété de Maurel & Prom Nigeria et une meilleure reconnaissance de la valeur de Seplat ;
- de donner une meilleure visibilité et lisibilité de l'activité et des résultats de Maurel & Prom Nigeria et de Seplat ; et
- de disposer d'une plus grande latitude pour nouer des alliances ou réaliser des rapprochements industriels au Nigéria.

1.9.3.3 Modalités de la Distribution

Les modalités détaillées de la Distribution sont présentées à la section 26 du Prospectus. Ses principales caractéristiques sont les suivantes.

L'admission des actions Maurel & Prom Nigeria aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sera concomitante à la Distribution par la Société à ses actionnaires de 100 % du capital de Maurel & Prom Nigeria, sous réserve de l'approbation de la Distribution par les actionnaires de la Société devant se réunir en assemblée générale le 12 décembre 2011. A l'issue de cette opération, la Société ne détiendra plus aucune action de Maurel & Prom Nigeria. Les porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital de Maurel & Prom et les bénéficiaires d'actions gratuites Maurel & Prom seront protégés dans les conditions prévues dans les contrats d'émission desdites valeurs mobilières dont les termes sont résumés à la section 26.1.13 du Prospectus.

Il est envisagé que Maurel & Prom distribue à ses actionnaires, pour chaque action Maurel & Prom ayant droit à la Distribution (*cf.* section 26.1 du Prospectus), une (1) action de Maurel & Prom Nigeria.

La date de détachement de la Distribution et la date de règlement-livraison de la Distribution interviendront le même jour que la date d'admission des actions de Maurel & Prom Nigeria aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, qui est prévue pour intervenir le 15 décembre 2011.

La Distribution sera précédée de la réalisation des opérations préalables décrites à la section 26.1.7 du Prospectus. Les opérations préalables incluent notamment la réalisation d'une augmentation de capital de Maurel & Prom Nigeria d'un montant de 105 millions d'euros qui sera souscrite par la Société préalablement à son assemblée générale du 12 décembre 2011 devant statuer sur la Distribution et qui a pour objectif de doter Maurel & Prom Nigeria d'une trésorerie et d'une capacité de financement lui permettant d'assurer les moyens de son développement.

Pacifico et MACIF ont fait savoir à Maurel & Prom qu'ils voteraient en faveur de la Distribution. En outre, Pacifico s'est engagée vis-à-vis de BNP Paribas, aux termes d'un engagement de conservation, à ne pas céder ses actions Maurel & Prom Nigeria jusqu'à l'expiration d'une période de 365 jours calendaires à compter de la date à laquelle les actions de Maurel & Prom Nigeria seront admises aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris, sauf (i) à un affilié, (ii) en cas d'offre publique d'achat, d'échange, alternative ou mixte initiée sur les titres de Maurel & Prom Nigeria, auquel cas la société Pacifico sera libre d'apporter ses titres à une telle offre, ou (iii) aux fins de nantir les actions de Maurel & Prom Nigeria.

Les principaux éléments d'appréciation de la valeur de Maurel & Prom Nigeria sont présentés à la section 26.1.17 du Prospectus.

Le cabinet Ledouble a été désigné par le conseil d'administration de Maurel & Prom du 29 juillet 2011 en qualité d'expert indépendant. Dans le cadre de sa mission, le cabinet Ledouble a communiqué au conseil d'administration de Maurel & Prom une fourchette de valeurs de Maurel & Prom Nigeria (*cf.* section 26.1.17.1 du Prospectus).

2. FACTEURS DE RISQUES

2.1.5 Risques politiques

Une part de l'activité du Groupe et de ses réserves d'hydrocarbures se situe dans des pays dont certains peuvent être considérés comme comportant un risque d'instabilité politique ou économique. Dans un ou plusieurs de ces pays, le Groupe pourrait être dans le futur confronté notamment au risque d'expropriation ou de nationalisation de ses actifs, à la rupture ou la renégociation de « Contrats de Partage de Production » (CPP), à des restrictions en matière de contrôle des changes, à des pertes liées aux conflits armés ou à l'action de groupes terroristes, ou à d'autres problèmes découlant de l'instabilité politique ou économique des pays.

S'agissant du Gabon, pays dans lequel le Groupe réalise la majorité de sa production, la transition politique qui a suivi l'élection du Président Ali Bongo à la tête de l'Etat en août 2009, a été relativement stable, bien que l'annonce des résultats ait provoqué, initialement, un mouvement de contestation. Le Parti démocratique gabonais, au pouvoir, n'a perdu que deux sièges lors d'élections partielles en juin 2010 et devrait conserver la majorité aux élections législatives de décembre 2011. Confronté à une opposition active et des revendications sociales importantes, et dans le but de conforter sa légitimité, le président s'est lancé dans un programme de modernisation visant à améliorer la gouvernance du pays.

S'agissant des risques politiques au Nigéria, voir section 4.3.1 du Prospectus auquel il est fait référence à la section 1.9.3 de la présente actualisation.

Afin de limiter les risques politiques, le Groupe répartit ses programmes d'exploration et de production entre plusieurs pays et au sein de ces pays le Groupe cherche à maintenir une présence discrète, mettant en valeur ses compétences. Par ailleurs, dans certains de ces pays, le Groupe s'appuie sur l'expérience et la pratique d'opérateurs pétroliers de ses partenaires locaux bien implantés et jouissant d'une excellente réputation tant morale que professionnelle.

2.2.1 Risques sur les fluctuations de cours des hydrocarbures

Le tableau ci-après présente une analyse de sensibilité du résultat et des capitaux propres consolidés de la Société au 30 juin 2011 aux fluctuations du cours des hydrocarbures (en millions de dollars US) :

<i>En millions de dollars US</i>	30 juin 2011	
	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
<u>Scenario d'une baisse de prix de (-10%)</u>		
Contrats de couverture de flux de trésorerie (CFH)	8,8	21,2
Contrats de couverture de juste valeur (FVH)	NA	NA
Contrats non affectés (<i>trading</i>)	1,2	1,2
<u>Scenario d'une hausse de prix de (+10%)</u>		
Contrats de couverture de flux de trésorerie (CFH)	(8,8)	(21,2)
Contrats de couverture de juste valeur (FVH)	NA	NA
Contrats non affectés (<i>trading</i>)	(1,1)	(1,1)

2.2.2 Risques de change

L'impact sur le résultat et les capitaux propres consolidés au 30 juin 2011 d'une variation de 10 % à la hausse ou à la baisse du taux de change euro/dollar US à cette date est présenté ci-après (en millions de dollars US) :

En millions de dollars US	Impact sur le résultat consolidé avant impôt sur les bénéfices		Impact sur les capitaux propres consolidés avant impôt sur les bénéfices	
	Hausse de 10 % parité €//\$	Baisse de 10 % parité €//\$	Hausse de 10 % parité €//\$	Baisse de 10 % parité €//\$
USD	- 65,9	80,6	- 30,7	37,6

Au 30 juin 2011, la position de change consolidée de la Société qui ressortait à 1.048 millions de dollars US, s'analyse comme suit* (en millions de dollars US) :

	Actifs - Passifs (a)	Engagements en devises (b)	Position nette avant couverture (c) = (a) +/- (b)	Instruments financiers de couverture (d)	Position nette après couverture (e) = (c) - (d)
<i>Créances et dettes commerciales</i>	3		3		3
<i>Actifs financiers non courants</i>	18		18		18
<i>Autres actifs courants</i>	0		0		0
<i>Instruments dérivés</i>	(48)		(48)		(48)
<i>Débiteurs et créditeurs divers</i>	952		952		952
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	123		123		123
Exposition en dollars US (en millions de dollars US)	1.048	0	1.048	0	1.048

* Ce tableau prend en compte les écarts de conversion euro/dollar

2.2.3 Risques de liquidité

Comme toute activité industrielle et commerciale, le Groupe Maurel & Prom est exposé à un risque d'insuffisance de liquidités ou à un risque d'inadéquation de sa stratégie de financement.

Pour y faire face, le Groupe Maurel & Prom maintient un équilibre entre l'endettement et les fonds propres d'une part, l'endettement et la capacité de remboursement d'autre part, qui est conforme aux ratios usuellement considérés comme prudents. Les options de financement sont revues et validées par le conseil d'administration, la trésorerie du Groupe Maurel & Prom est centralisée et les sources de financement sont diversifiées.

Un état des lignes de financement disponibles au 30 juin 2011 et des principaux *covenants* figure à la note 11 de l'annexe des comptes semestriels consolidés au 30 juin 2011.

Compte tenu de la volatilité des cours de matières premières et des taux de change, le budget du Groupe Maurel & Prom est actualisé sur une base semestrielle et des simulations de trésorerie prenant en compte des hypothèses d'évolutions défavorables sont communiquées au moins mensuellement et à chaque demande de la direction du Groupe Maurel & Prom.

Au 30 juin 2011, Maurel & Prom présente les ratios d'endettement suivants :

- endettement consolidé/fonds propres : 66 % ;
- actif courant/passif courant : 121 %.

La ventilation des passifs financiers par échéance contractuelle au 30 juin 2011 est présentée dans le tableau ci-dessous :

En millions d'euros	30 Juin 2011	S2 2011		2012		2013		2014		2015	
		Intérêts	Nominal								
Emprunts obligataires	368			26		26		26	298	5	70
Autres emprunts et dettes financières	194	6	77	11	0	6	118	0	0	0	0
Instruments dérivés	33		22		6		3		2		
Autres											
TOTAL	596	6	99	37	6	32	121	26	300	5	70

Le prêt conclu avec African Export-Import Bank et Skye Bank Plc est en cours de renégociation. L'état des discussions est décrit à la section 1.4.4 de la présente actualisation.

Au 30 juin 2011, le montant non utilisé des lignes de crédit de la Société s'établissait à 114,7 millions d'euros. Maurel & Prom disposait en outre d'un montant de trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin 2011 s'élevant à 151,8 millions d'euros. A la connaissance de la Société, il n'existe pas de limitations ou de restrictions à la remontée de trésorerie des filiales du Groupe Maurel & Prom (à l'exception des restrictions s'appliquant à Maurel & Prom Nigeria telles que décrites à la section 6.3.5.2 du Prospectus).

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et de ses échéances à venir, et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances contractuelles.

La Société n'anticipe pas de besoin de financement externe à court terme. Par ailleurs, la Société n'anticipe pas de difficultés particulières quant à l'obtention de conditions de financement similaires à celles actuellement en place. La Société ne peut toutefois garantir que dans le futur, elle sera en mesure d'obtenir des financements externes à des conditions similaires à celles actuellement en place.

2.2.4 Risques de taux

Au 30 juin 2011, l'endettement brut de la Société sur une base consolidée s'élève à 554,6 millions d'euros. Il est notamment constitué de 2 emprunts obligataires convertibles de type Océane à taux fixe pour un montant global en principal de 359,8 millions d'euros et d'un endettement à taux variable qui s'élève à 194,6 millions d'euros en principal et est principalement constitué par les emprunts RBL (à hauteur de 117,9 millions d'euros en principal) et Afrexim (à hauteur de 65,7 millions d'euros en principal). Une variation à la hausse de 1 % des taux d'intérêts se traduirait par une charge supplémentaire de 2 millions d'euros par an.

Les dépôts (engagements de travaux en Colombie) sont rémunérés à taux fixe. Une variation des taux d'intérêts de 1 % à la hausse ou à la baisse n'aurait pas d'effet significatif sur le résultat.

2.3.2 Risques liés aux litiges en cours

A la connaissance de la Société, les principaux litiges dans lesquels la Société ou ses filiales sont impliquées et qui sont décrits dans le Document de Référence 2010 ne nécessitent pas d'actualisation, à l'exception du litige Agri Cher-Transagra, dont les derniers développements sont décrits à la section 8.2 de la présente actualisation.

La Société n'a pas par ailleurs connaissance d'autres événements, litiges ou procédures contentieuses survenus depuis le dépôt du Document de Référence 2010 qui nécessiteraient une description dans la présente actualisation.

3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

A ce stade, la Distribution devrait être sans incidence sur la gouvernance du Groupe Maurel & Prom.

3.2.1.1.1 Conseil d'administration et direction générale

Monsieur Christian Bellon de Chassy, administrateur de la Société dont le mandat est arrivé à son terme lors de l'assemblée générale du 29 juin 2011, n'a pas souhaité solliciter le renouvellement de son mandat. Pour le remplacer, l'assemblée générale du 29 juin 2011 a nommé un nouvel administrateur, Monsieur Xavier Blandin, pour une durée de trois ans qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Monsieur Roland d'Hauteville a donné sa démission de son poste d'administrateur à effet du 29 juin 2011.

L'assemblée du 29 juin 2011 a également ratifié la cooptation par le conseil d'administration de la Société le 20 mai 2010 de Madame Nathalie Delapalme en remplacement de la société Financière de Rosario démissionnaire.

L'assemblée du 29 juin 2011 a enfin renouvelé les mandats d'administrateur de Madame Nathalie Delapalme et de Monsieur Roman Gozalo pour une période de trois ans, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2013.

Xavier Blandin, 60 ans,
Maurel & Prom
12, rue Volney
75002 Paris

Diplômé d'HEC et ancien élève de l'ENA, Monsieur Xavier Blandin a effectué la première partie de sa carrière, de 1978 à 1991, dans la Fonction Publique, particulièrement à la Direction du Trésor. Au cours de cette période, il a notamment été Administrateur suppléant de la France auprès du Fonds Monétaire International à Washington et Attaché financier près de l'ambassade de France aux Etats-Unis (1983 à 1985), Chef du bureau « Banques et réglementation bancaire » à la Direction du Trésor (1985 à 1986), Conseiller Technique au Cabinet de M. Cabana puis de M. Balladur (1986 à 1988), Chef du Bureau des Entreprises Publiques (1988 à 1989) puis Sous-directeur à la Direction du Trésor (de 1989 à 1991).

De 1991 à ce jour, Monsieur Xavier Blandin a exercé ses activités professionnelles dans le domaine bancaire, successivement au sein de la Banque Paribas (1991 à 1999) puis de BNP PARIBAS, où il a été Membre du Comité exécutif du département « *Corporate Finance* » puis « *Senior Banker* ».

3.2.1.1.2 Censeur

Le conseil d'administration, dans sa séance du 29 juin 2011, a nommé M. Christian Bellon de Chassy à la fonction de censeur, restée vacante depuis le départ de M. Brac de la Perrière.

3.2.1.2 Liste des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les membres du conseil d'administration et de la direction générale au cours des cinq dernières années

Xavier Blandin

Mandats exercés dans les sociétés françaises

Depuis 2011, Monsieur Xavier Blandin est administrateur de Maurel & Prom.

Mandats exercés dans les sociétés étrangères

Néant.

Au cours des exercices 2006, 2007, 2008 et 2009, Monsieur Xavier Blandin a été administrateur de diverses SOFICA.

Monsieur Jean-François Hénin

Outre les mandats de Monsieur Jean-François Hénin mentionnés dans le Document de Référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 avril 2011, Monsieur Jean-François Hénin est président du conseil d'administration de Maurel & Prom Nigeria depuis le 22 septembre 2011.

3.2.2.2.1 Présentation du conseil d'administration

À la connaissance de la Société, le détail des participations détenues dans la Société au 30 septembre 2011 par les mandataires sociaux figure dans le tableau ci-dessous :

Mandataire social	Actions	OCEANE	Bons de souscription
Jean-François Hénin ⁽¹⁾	28 750 246	-	28 750 246
Gérard Andreck ⁽²⁾	1	-	-
Emmanuel de Marion de Glatigny ⁽³⁾	135 078	-	135 097
ABC Orjiako	10	-	-
Nathalie Delapalme	10	-	-
Alexandre Vilgrain	1	-	-
Xavier Blandin	0	0	0
Roman Gozalo	17.266	-	17.266

(1) Par l'intermédiaire de Pacifico S.A., contrôlée par Monsieur Jean-François Hénin et les membres de sa famille.

(2) Monsieur Gérard Andreck est par ailleurs président de la Macif, deuxième actionnaire de la Société avec 8 324 204 actions détenues au 31 décembre 2010.

(3) Monsieur Emmanuel de Marion de Glatigny détient directement 111 828 actions de la Société et indirectement, par l'intermédiaire d'un PEA détenu par son épouse, 23 250 actions.

Le règlement intérieur du conseil d'administration dans sa version actualisée du 31 mars 2010 précise les critères que le comité des nominations et des rémunérations et le conseil examinent pour qualifier un administrateur d'indépendant.

Sur la base de ces critères, le conseil d'administration du 22 septembre 2011 a considéré que Monsieur Xavier Blandin était indépendant au même titre que Monsieur Alexandre Vilgrain, Monsieur Gérard Andreck et Madame Nathalie Delapalme. En conséquence, 4 membres du conseil d'administration de la Société sur 8 sont considérés comme indépendants.

L'assemblée générale du 29 juin 2011, a décidé de fixer à 450.000 euros la somme annuelle globale à répartir entre les membres du conseil d'administration à titre de jetons de présence au titre de l'exercice 2011.

3.2.2.3.1 Comité d'audit

Composition du comité d'audit :

Le comité d'audit est composé depuis le 29 juin 2011 de :

- Roman Gozalo, administrateur ; président.
- Xavier Blandin, administrateur indépendant ;
- Nathalie Delapalme, administrateur indépendant.

3.2.2.3.2 Comité des nominations et des rémunérations

Composition du comité des nominations et des rémunérations :

Le comité des nominations et des rémunérations est composé de :

- Christian Bellon de Chassy, censeur, président ;
- Emmanuel de Marion, administrateur ; et
- Alexandre Vilgrain, administrateur indépendant.

4. SALARIES DU GROUPE

4.2.2 Options de souscription d'actions consenties aux salariés et options levées par ces derniers.

Plus aucun salarié de la Société ne bénéficie d'options de souscription d'actions Maurel & Prom, le dernier plan étant arrivé à échéance le 10 avril 2011 sans avoir été exercé.

4.2.3 Actions gratuites consenties aux salariés

	Plan 2009 n°2	Plan 2010	Plan 2011 n°1	Plan 2011 n°2
Date d'attribution	<i>15/12/09</i>	<i>20/12/10</i>	<i>01/06/11</i>	<i>20/07/11</i>
Période d'acquisition	<i>15/12/11</i>	<i>20/12/12</i>	<i>01/06/13</i>	<i>20/07/13</i>
Période de conservation	<i>15/12/13</i>	<i>20/12/14</i>	<i>01/06/15</i>	<i>20/07/15</i>
Nombre de salariés concernés	<i>32</i>	<i>47</i>	<i>2</i>	<i>4</i>
Nombre d'actions gratuites	<i>122 910</i>	<i>224 256</i>	<i>25.000</i>	<i>35.000</i>

5. MAUREL & PROM ET SES ACTIONNAIRES

5.1 Structure actuelle de l'actionnariat

5.1.1 Composition

Au 31 juillet 2011, la répartition du capital (hors actions autodétenues et hors prise en compte des droits de vote double) est la suivante :

Actionnaire	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Pacifico	28.749.616	24,97	24,97
MACIF	8.324.204	7,23	7,23
Salariés	790.887	0,69	0,69
Autres	77.266.789	67,11	67,11
Total	115.131.496	100	100

Au 30 septembre 2011 :

- le nombre d'actions de Maurel & Prom s'élève à 121.397.732 et le nombre de droits de votes théoriques (prenant en compte le nombre total de droits de vote attachés aux actions autodétenues privées de droit de vote et hors prise en compte des droits de vote double) s'élève à 121.397.732 ;

- le nombre d'actions autodétenues privées de droit de vote s'élève à 6.282.801 ;

- Pacifico S.A. détenait un nombre total de 28.749.616 actions, représentant 23,68 % du capital et 24,97 % des droits de vote exerçables (hors prise en compte des droits de vote double).

7. INFORMATIONS SOCIALES

7.2 Capital Social

Depuis le 4 octobre 2011, il a été porté à 93.476.253,64 euros, divisé en 121.397.732 actions de 0,77 euros chacune, entièrement libérées, par suite de la conversion de bons de souscription d'actions.

7.2.1.2 Capital autorisé

Les autorisations et délégations accordées par l'assemblée générale mixte du 29 juin 2011 au conseil d'administration en matière d'émissions de titres de capital et de titres donnant accès au capital sont les suivantes :

N° de la résolution	Nature de la délégation ou autorisation	Plafond en euros	Durée de l'autorisation à compter du 29/06/2011
Onzième	<i>Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires¹</i>	<i>Montant nominal total des augmentations de capital : 50 millions d'euros</i> <i>Montant nominal total des titres de créances pouvant être émis : 850 millions d'euros</i>	<i>26 mois, soit jusqu'au 29 août 2013</i>
Douzième	<i>Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de l'une de ses filiales, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'offres au public¹</i>	<i>Montant nominal total des augmentations de capital : 25 millions d'euros²</i> <i>Montant nominal total des titres de créances pouvant être émis : 450 millions d'euros³</i>	<i>26 mois, soit jusqu'au 29 août 2013</i>
Treizième	<i>Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou de l'une de ses filiales, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par placement privé visé au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier¹</i>	<i>Montant nominal total des augmentations de capital : 25 millions d'euros²</i> <i>Montant nominal total des titres de créances pouvant être émis : 450 millions d'euros³</i> <i>Limite : 20% par an du capital social de la Société</i>	<i>26 mois, soit jusqu'au 29 août 2013</i>
Quatorzième	<i>Autorisation au conseil d'administration, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions, de fixer le prix d'émission selon les modalités fixées par l'assemblée générale¹</i>	<i>Montant nominal total des augmentations de capital : 10 % du capital de la Société (tel qu'existant au jour de l'assemblée) par période de 12 mois^{2,3}</i> <i>Concerne chacune des émissions décidées en application des douzième, et treizième résolutions adoptées par l'assemblée générale du 29</i>	<i>26 mois, soit jusqu'au 29 août 2013</i>

N° de la résolution	Nature de la délégation ou autorisation	Plafond en euros	Durée de l'autorisation à compter du 29/06/2011
		<i>juin 2011 sous réserve du respect du plafond prévu dans la résolution en application de laquelle l'émission est décidée</i>	
Quinzième	<i>Autorisation au conseil d'administration à l'effet, en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'augmenter le nombre de titres à émettre¹</i>	<i>Augmentation à réaliser à ce jour dans les trente jours de la clôture de la souscription initiale, dans la limite de 15 % de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale^{2,3} Concerne chacune des émissions décidées en application des onzième, douzième, treizième et quatorzième résolutions adoptées par l'assemblée générale du 29 juin 2011 sous réserve du respect du plafond prévu dans la résolution en application de laquelle l'émission est décidée</i>	<i>26 mois, soit jusqu'au 29 août 2013</i>
Seizième	<i>Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et des valeurs mobilières donnant accès à des actions, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société¹</i>	<i>Montant nominal total des augmentations de capital : 25 millions d'euros² Montant nominal total des titres de créances pouvant être émis : 450 millions d'euros³</i>	<i>26 mois, soit jusqu'au 29 août 2013</i>
Dix-septième	<i>Autorisation au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et des valeurs mobilières donnant accès à des actions, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital¹</i>	<i>Montant nominal maximum des augmentations de capital : 10 % du capital de la Société (à la date de l'émission concernée)² Montant nominal total des titres de créances pouvant être émis : 450 millions d'euros³</i>	<i>26 mois, soit jusqu'au 29 août 2013</i>
Dix-huitième	<i>Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfiques, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise</i>	<i>Montant nominal maximal égal au montant global des sommes pouvant être incorporées au capital en application de la réglementation en vigueur</i>	<i>26 mois, soit jusqu'au 29 août 2013</i>
Dix-neuvième	<i>Délégation au conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances</i>	<i>Montant nominal maximal : 250 millions d'euros</i>	<i>26 mois, soit jusqu'au 29 août 2013</i>

N° de la résolution	Nature de la délégation ou autorisation	Plafond en euros	Durée de l'autorisation à compter du 29/06/2011
Vingtième	<i>Autorisation au conseil d'administration d'attribuer gratuitement des actions de la Société au profit de salariés et/ou de mandataires sociaux</i>	<i>Le nombre total des actions attribuées gratuitement ne pourra représenter plus de 1 % du capital de la Société (tel qu'existant au jour de l'assemblée)</i>	<i>38 mois, soit jusqu'au 29 août 2014</i>
Vingt-et-unième	<i>Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant au plan d'épargne entreprise de la Société</i>	<i>Montant nominal maximum des augmentations de capital : 1 million d'euros (hors augmentations de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes)</i>	<i>26 mois, soit jusqu'au 29 août 2013</i>

1 S'impute sur le plafond global des augmentations de capital de 50 millions d'euros et sur le plafond global des titres de créance de 850 millions d'euros.

2 Plafond du montant nominal des augmentations de capital de 25 millions d'euros commun à l'ensemble des résolutions renvoyant à cette note de bas de page.

3 Plafond du montant nominal des émissions des titres de créance de 450 millions d'euros commun à l'ensemble des résolutions renvoyant à cette note de bas de page..

7.2.4 Historique du capital social

Le tableau figurant ci-dessous indique l'évolution du capital social de Maurel & Prom depuis le 31 décembre 2010 jusqu'à la date de la présente actualisation.

Dates et opérations	Variation du capital		Montant du capital social après opération	Nombre cumulé d'actions en circulation
	Montant du capital social	Nombre d'actions		
04/01/2011 Augmentation de capital – création d'actions par suite de conversion de BSA	6.238,54	8.102	93.404.850,77 €	121.305.001
25/05/2011 Augmentation de capital – création d'actions par suite de conversion de BSA	21.100,31	27.403	93.425.951,08 €	121.332.404
28/06/2011 Augmentation de capital – création d'actions par suite de conversion de BSA	32.269,16	41.908	93.458.220,24 €	121.374.312
04/10/2011 Augmentation de capital – création d'actions par suite de conversion de BSA	18.033,40	23.420	93.476.253,64 €	121.397.732

7.2.5 Dilution potentielle du capital

Le tableau figurant ci-dessous permet d'apprécier la dilution potentielle maximum du capital de la Société résultant de la conversion ou de l'exercice de l'ensemble des titres donnant accès au capital de la Société encore existant au 4 octobre 2011 (OCEANE 2014, OCEANE 2015, BSA) ou de l'attribution d'actions gratuites, avant ajustement des ratios d'attribution et des ratios d'exercice suite à la distribution des actions Maurel & Prom Nigeria aux actionnaires de Maurel & Prom (cf. section 1.9.3 de la présente actualisation pour une présentation de la Distribution et section 26.1.13 du Prospectus pour les modalités détaillées d'ajustement de ces ratios).

	Date d'émission/ attribution	Echéance de conversion		Nombre d'actions		Dilution potentielle
		début	Fin	Actuelles	potentielles	
Capital au 04/10/2011			93.476.253,64 €		121.397.732	

	Date d'attribution	Date d'acquisition	Nombre d'actions potentielles	Dilution potentielle
Actions gratuites	15/12/09	15/12/11	122.910	0,101 %
Actions gratuites	20/12/10	20/12/12	224.256	0,185 %
Actions gratuites	01/06/11	01/06/13	25.000	0,020 %
Actions gratuites	20/07/11	20/07/13	35.000	0,029 %
TOTAL Actions gratuites			407.166	0,335 %

	Date d'attribution	Echéance de conversion	Nombre d'actions potentielles	Dilution potentielle
Bons de souscription d'actions	19/05/2010	30/06/2014	11.387.708	9,38 %
TOTAL BSA			11.387.708	9,38 %

Oceane 2014 solde au 30/09/11: 19.072.988	07/07/09	31/07/14	19.454.448	16,03 %
OCEANE 2015 : 5.511.812 émises	08/07/10	31/07/15	5.511.812	4,54 %
TOTAL OCEANE			24.966.260	20,57 %
TOTAL (BSA et OCEANES)			36.353.968	29,95 %

Total y compris actions gratuites (étant précisé que les actions gratuites n'auront pas d'impact dilutif en raison de l'annulation d'un nombre d'actions autodétenues équivalent au nombre d'actions émises et attribuées gratuitement)			+ 407.166 = 36.761.134	30,285 %
---	--	--	---------------------------	----------

7.3 Actes constitutifs et statuts

Les statuts de la Société ont été modifiés lors de l'assemblée générale du 29 juin 2011 afin de prendre en compte les modifications issues du décret du 23 juin 2010 et de l'ordonnance n° 2010-1511 du 9 décembre 2010.

Ils ont également été modifiés afin de permettre la distribution des actions Maurel & Prom Nigeria aux actionnaires de Maurel & Prom.

8. AUTRES INFORMATIONS SUR LE GROUPE

8.2 Procédures judiciaires et d'arbitrage

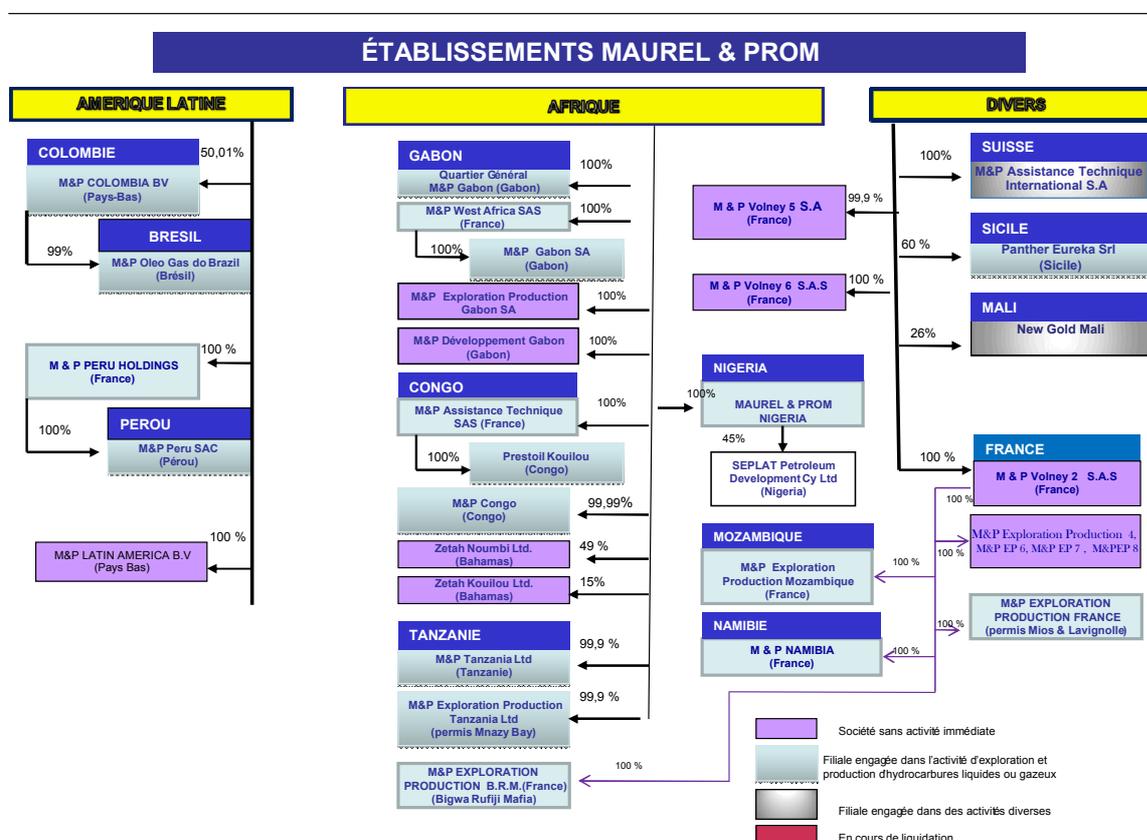
8.2.2. Point sur les autres litiges

Litige Agri Cher-Transagra

De son activité ancienne, subsiste une assignation en responsabilité contractuelle datant de 1996 dont Maurel & Prom a fait l'objet dans le cadre du redressement judiciaire de la société Transagra et dans la déconfiture de la coopérative Agricher. La Société estime cette action, portant sur un montant d'environ 33 millions d'euros, non fondée et n'a pas constitué de provision à ce titre. Toutes les parties au litige ayant manifesté par écrit leur intention de ne pas poursuivre la procédure, le Tribunal a ordonné le retrait du rôle de cette procédure en 2009. Le mandataire ad hoc désigné dans cette affaire, a sollicité le rétablissement au rôle de la procédure en 2011.

8.7 Organigramme

Organigramme du Groupe Maurel & Prom à jour au 4 novembre 2011



9. ANNEXES

9.8.1 Information financière

Informations financières		
Date de publication	Thème	Support
10-mai-11	Chiffre d'affaires T1 2011	Communiqué de presse (Reuters, Bloomberg, Boursorama) Site M&P
10-août-11	Chiffre d'affaires S1 2011	Communiqué de presse (Reuters, Bloomberg, Boursorama) Site M&P
31-août-11	Résultats semestriels 2011	Communiqué de presse (Reuters, Bloomberg, Boursorama) Site M&P

9.8.2 Information sur l'activité de la Société

Informations sur les activités		
Date de publication	Thème	Support
24-mai-11	Point sur la distribution des actions de Maurel & Prom Nigeria	Communiqué de presse (Reuters, Bloomberg, Boursorama) Site M&P
21-juin-11	Fusion de Caroil SA avec Tuscany Int. Drilling Inc.	Communiqué de presse (Reuters, Bloomberg, Boursorama) Site M&P
26-juil.-11	Colombie : Résultat positif des deuxième et troisième puits stratigraphiques sur CPO 17	Communiqué de presse (Reuters, Bloomberg, Boursorama) Site M&P
16-sept.-11	Conclusion de l'acquisition de Caroil SAS par Tuscany International Drilling Inc	Communiqué de presse (Reuters, Bloomberg, Boursorama) Site M&P
10-oct.-11	COLOMBIE - Extension du champ de Sabanero au Nord-Est	Communiqué de presse (Reuters, Bloomberg, Boursorama) Site M&P
12-oct.-11	PEROU - Signature d'un accord de farm-out entre Maurel & Prom et Pacific Rubiales Energy	Communiqué de presse (Reuters, Bloomberg, Boursorama) Site M&P

9.8.3 Information Sociétale

Informations sociales		
Date de publication	Thème	Support
05-mai-11	Report de l'assemblée générale au 29 juin 2011	Communiqué de presse (Reuters, Bloomberg, Boursorama) Site M&P
29-juin-11	Compte rendu de l'assemblée générale mixte du 29 juin 2011	Communiqué de presse (Reuters, Bloomberg, Boursorama) Site M&P
29-juin-11	Bilan semestriel du contrat de liquidité contracté avec la société Natixis Securities	Communiqué de presse (Reuters, Bloomberg, Boursorama) Site M&P

9.10 Etats financiers consolidés semestriels au 30 juin 2011

9.10.1 Etat consolidé du résultat global

9.10.1.1 Résultat net de la période

En milliers d'euros	Notes	30/06/2011	30/06/2010*
Chiffre d'affaires		253 553	80 267
Autres produits		476	215
Achats et variations de stocks		(9 018)	(10 973)
Autres achats et charges d'exploitation		(36 693)	(17 663)
Impôts & taxes		(27 982)	(7 657)
Charges de personnel		(5 848)	(4 821)
Dotations aux amortissements		(25 413)	(15 783)
Dépréciations d'actifs d'exploitation et d'exploration		(5 296)	(75 398)
Dotations aux provisions et dépréciation d'actifs courants		(2 334)	(2 590)
Reprises de provisions d'exploitation		1 103	954
Résultat cession d'actifs		111 638	2
Autres charges		(97)	(1 435)
Résultat opérationnel	13	254 089	(54 882)
Coût de l'endettement financier brut		(23 198)	(12 386)
Produits de trésorerie		2 086	294
Gains et pertes nets sur instruments dérivés		(5 101)	(692)
Coût de l'endettement financier net		(26 213)	(12 784)
Autres produits et charges financiers		(58 581)	116 365
Résultat financier	16	(84.794)	103.581
Résultat avant impôt		169 295	48 699
Impôts sur les résultats	17	(74 705)	(16 956)
Résultat net des sociétés intégrées		94 590	31 743
Total part résultat net MEE		(326)	2 487
Résultat net des activités conservées		94 264	34 230
Résultat net des activités destinées à la vente	15	(4 188)	16 804
Résultat net de l'ensemble consolidé		90 076	51 034
<i>Résultat net - part du Groupe</i>		90 076	51 141
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		0	(107)
De base		0,78	0,44
Dilué		0,74	0,41
Résultat par action des activités destinées à la vente			
De base		-0,04	0,15
Dilué		-0,04	0,12
Résultat par action des activités conservées			
De base		0,82	0,30
Dilué		0,76	0,27

* retraité des activités destinées à la vente (voir Note 15)

9.10.1.2 Résultat global de la période

en milliers d'euros	30/06/2011	30/06/2010
Résultat net de la période	90 076	51 034
Autres éléments du résultat global		
Ecart de conversion	(28 999)	57 750
<i>dont écart de conversion recyclé en résultat</i>	<i>(12 054)</i>	
Instruments dérivés	(4 464)	23 954
- Variation de la juste valeur des couvertures non échues (en vie à l'exercice précédent)	(1 666)	23 954
- Juste valeur des nouvelles couvertures de l'exercice comptabilisé en capitaux propres	(3 354)	
- Juste valeur de la part des couvertures recyclées au compte de résultat	556	
Total du résultat global pour la période	56 613	132 738
- part du Groupe	56 613	132 845
- participations ne donnant pas le contrôle	0	(107)

9.10.2 Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Notes	30/06/2011	30/06/2010*
Résultat consolidé des activités poursuivies avant impôts		168 969	51 184
- Dotations (reprises) nettes des amortissements et provisions		25 802	18 877
- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		3 550	166
- Exploration passée en charge		5 252	75 398
- Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés		1 045	1 087
- Autres produits et charges calculés		3 208	16 617
- Plus et moins-values de cession		(111 565)	(2)
- Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		326	(2 487)
- Autres éléments financiers		6 333	(238)
Capacité d'autofinancement avant impôt		102 920	160 602
Décaissement de l'impôt exigible		(17 943)	(3 932)
Variation du B.F.R. lié à l'activité		(61 279)	(305)
- Clients		(53 889)	(2 313)
- Fournisseurs		(16 979)	(11 730)
- Stocks		1 247	(307)
- Autres		8 342	14 045
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE		23 698	156 365
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(73 981)	(175 433)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		43 653	4
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		(303)	(4 698)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		34	10 321
Variation des prêts et avances consentis		131 553	(45 741)
Autres flux liés aux opérations d'investissement		2 397	17
Encaissement net sur activités cédées	14	(3 870)	51 796
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		99 483	(163 734)
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		199	(699)
Dividendes versés		0	(11 532)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		77 186	374
Intérêts payés		(6 340)	238
Remboursement d'emprunts		(158 720)	(183 040)
Acquisitions d'actions propres		1 751	56
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(85 924)	(194 603)
Incidence des variations des cours des devises		19 124	(98 058)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		56 381	(300 030)
Trésorerie à l'ouverture		95 375	427 544
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE NETTE A LA CLÔTURE	9	151 758	127 514
(*) Retraité des activités destinées à la vente (voir Note 15)			

9.10.3 Annexes aux comptes consolidés

NOTE 1 : GENERALITES

L'activité du premier semestre 2011 s'inscrit dans la stratégie du Groupe. Elle est marquée par des performances opérationnelles en forte progression, reflétées par la hausse de la production et le maintien à des cours élevés du brut.

La reprise de la production sur les OML 4, 38 et 41, la mise en œuvre d'un programme de travaux de reprises de puits et de reconnections au Nigéria, et la montée en puissance des champs au Gabon permettent au Groupe d'afficher un niveau de droits à enlèvement de 19 474 b/j en moyenne au 1er semestre 2011 (20 638 b/j au T2 2011).

Au Gabon, les travaux de délimitation et de développement de la découverte d'Omoc-Nord (AEE d'Onal) ont permis de connecter deux puits supplémentaires. La poursuite de ces travaux ainsi que la mise en place du programme d'injection d'eau sur les champs d'Omko et d'Omgw devront permettre au Groupe d'augmenter de manière continue sa production au cours du deuxième semestre 2011.

Les champs Omoc et Omoc-N sont en cours de délimitation. Au cours du premier semestre 2011 deux puits ont été connectés aux installations d'évacuation d'Onal. Le Groupe a débuté le forage du prospect OMSN-W au Nord à 20 km du centre de production d'Onal. Au 30 juin 2011 le forage était toujours en cours.

Au Nigéria, la production brute des champs augmente sensiblement suite au programme de reprise des puits. Ce résultat est le fruit des travaux coordonnés par SEPLAT, opérateur, tout au long de l'année écoulée.

Les travaux entrepris ont portés sur :

- l'analyse des données historiques ;
- l'optimisation de l'exploitation des puits ;
- la reprise et la réouverture de puits existants ;
- la reconnexion de puits.

Associés à des travaux de forages de puits producteurs et à l'optimisation et la modernisation des installations de surface existantes, ils permettront d'augmenter de manière constante le niveau de production des OML 4, 38 et 41 au cours des mois suivants.

En Colombie, un programme de forages de puits stratigraphiques a débuté sur le permis d'exploration CPO 17 (Hocol opérateur avec 50%, Maurel & Prom Colombie 50%). Cette campagne de forage a pour but de reconnaître divers objectifs géologiques présents sur ce permis.

Le premier puits foré à une profondeur de 864 m a ainsi montré la présence « in situ » de pétrole dans les sables de la formation Oligocène. Le programme de travaux sur ce prospect comprend plusieurs puits stratigraphiques et au moins un forage classique à objectif Oligocène (Merlin-1), pouvant faire l'objet d'un test de production. D'autres prospects de grandes tailles ont d'ores et déjà été définis grâce à l'acquisition au cours de l'année 2010 d'une sismique 2D de 618 km.

Au Pérou, les travaux de génie civil devraient débiter au cours du second semestre afin de permettre de forer le premier prospect au premier trimestre 2012. Les travaux ont d'ores et déjà porté sur des études cartographique et géologique, ainsi que sur les études d'impact environnementales en partenariat avec les communautés locales.

En France, la société Marex, opérateur du permis Lavignolle (M&P 25%) a entrepris le forage du puits CDN-1 et débuté les travaux de génie civil pour le forage du puits PEY-1.

Le 31 mars 2011, le Groupe a annoncé la signature d'un accord portant sur la cession de 49,99% de sa participation dans Maurel & Prom Colombie BV à Pacific Rubiales Energy.

Pacific Rubiales Energy, avec sa forte dynamique de croissance et son expertise dans la production et le traitement des bruts lourds a ainsi été sélectionné comme partenaire stratégique pour la valorisation des ressources du Groupe en Colombie et particulièrement celles du permis Sabanero.

Pour Maurel & Prom, cette alliance devrait permettre une monétisation rapide des ressources hydrocarbures déjà identifiées sur ces permis et notamment celui de Sabanero.

Cette association permet au Groupe de faire financer l'ensemble des opérations de délinéation, de développement et de mise en production, ainsi qu'un programme d'exploration très volontariste par un partenaire stratégique qui jouit d'une expérience remarquable dans la production d'huile lourde en Colombie.

Le Groupe a conclu le 21 mars 2011 un accord aux termes duquel Maurel & Prom cède à une société du Groupe Integra (Argentine) sa filiale Maurel & Prom Venezuela, qui détient 26,35% de l'entreprise mixte Lagopetrol. Cette opération a été conclue pour un montant de 37,5 M€. Compte tenu du facteur d'incertitude portant sur les dates effectives de règlement, la société a décidé de provisionner à concurrence de 12,5 M€ (33%) la créance correspondante.

Le 21 Juin 2011, Maurel & Prom et Tuscany International Drilling Inc., société Canadienne de services pétroliers cotée à Toronto, ont annoncé la signature d'un accord selon lequel Tuscany Rig Leasing S.A., filiale à 100% de Tuscany, acquiera la totalité des titres de Caroil SAS, filiale de forage de Maurel & Prom.

Le prix d'acquisition sera réglé par Tuscany à Maurel & Prom selon les termes suivants :

- 120 MUS\$ en devises ;
- 82,5 millions de titres Tuscany, cotés à la Bourse de Toronto ;
- et 27,5 millions de bons d'attribution d'actions.

La signature de l'accord final devrait avoir lieu au cours du troisième trimestre 2011.

Suite à cette acquisition, Maurel & Prom détiendra environ 29% des actions de Tuscany. En joignant leurs forces, Caroil et Tuscany, entendent créer un acteur majeur des services pétroliers sur les marchés émergents d'Amérique latine et d'Afrique.

L'activité du Groupe, décrite ci-dessus, ainsi que l'environnement économique et financier, se traduisent dans les comptes consolidés au travers des éléments qui suivent. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 30 août 2011.

Afin de refléter le statut de l'opération portant sur la cession de Caroil dans les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2011, l'activité de Caroil a été traitée en « Actifs destinés à la vente ».

Le chiffre d'affaires du Groupe au 1er semestre 2011 s'élève à 253,6 M€, contre 80,3 M€ au 1er semestre 2010, soit une augmentation de 216% (hors Caroil).

Le résultat sur activité de production est en nette amélioration du fait de l'accroissement des ventes d'hydrocarbures. Il est de 149 M€ après amortissement à la déplétion dont la progression est directement liée à l'augmentation de la production.

Au 30 Juin 2011, le montant d'exploration passé en charges correspond aux rendus du permis de Marine III au Congo et de Tangara en Colombie.

Le résultat opérationnel du Groupe s'élève donc à 254 M€. Il est impacté par le résultat de cession d'actifs qui se décompose comme suit :

- cession de 49,99% de Maurel & Prom Colombie : +124 M€ ;
- cession de Maurel & Prom Venezuela : -13 M€.

Le résultat financier s'élève à -84,8 M€. Il reflète l'incidence des écarts de change défavorables (-59,7 M€), liés à la réévaluation au taux de clôture des positions en devises du Groupe.

Les charges d'intérêts sur l'emprunt OCEANE 2014 s'élèvent à 16,9 M€. Les charges d'intérêts sur autres emprunts se décomposent comme suit :

- intérêts sur financement SEPLAT par la banque AFREXIM pour 2,7 M€ ;
- Intérêts sur ligne de crédit Standard Bank et RBL : 3,7 M€.

Le résultat net consolidé du Groupe Maurel & Prom s'élève à 90 M€ après constatation d'une charge d'impôt à hauteur de 75 M€.

Le total du bilan au 30 juin 2011 s'élève à 1 747 M€. Les capitaux propres part du Groupe s'établissent à 864 M€.

Les dépenses d'exploration s'élèvent au 30 juin 2011 à 35,7 M€. Les investissements de développement et de production de la période s'élèvent à 38,3 M et les investissements réalisés par Caroil au premier semestre 2011 s'élèvent à 3,2 M€.

Au 30 Juin 2011, Maurel & Prom affiche une trésorerie nette de 152 M€, en augmentation de 56 M€ par rapport au 31 décembre 2010.

NOTE 2 : METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2011 du Groupe Maurel & Prom ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent donc pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers annuels de l'exercice 2010.

Les principes comptables appliqués pour les comptes intermédiaires ne diffèrent pas significativement de ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010, établis en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Il a été tenu compte des nouveaux textes ou amendements adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du premier janvier 2011.

Amendements à IAS32 (relatif au classement des émissions de droits)
IAS24R, concernant la révision de la norme sur les informations à fournir au titre des parties liées,
IFRIC14 sur le paiement d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal,
IFRIC19, sur l'extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres.

Ces nouveaux textes n'ont pas d'effet significatif sur les comptes consolidés au 30 juin 2011.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2011.

Par ailleurs, ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes ou interprétations suivantes, obligatoires aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011 et non encore endossées par l'Union Européenne sont sans incidence sur les comptes du Groupe :

IAS12, recouvrement des actifs sous jacents
IFRS7, informations à fournir dans le cadre du transfert d'actifs financiers
IFRS9 (instruments financiers).
IFRS10, Etats financiers consolidés
IFRS12, Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités
IFRS13, Evaluation à la juste valeur
IAS27R, Etats financiers individuels
IAS28R, participations dans des entreprises associées et des co-entreprises

Le vote par l'IASB de la norme IFRS11, Partenariats révisée amènera le Groupe à reconsidérer le cas échéant la présentation de ses participations dans des partenariats.

Cette norme sera applicable à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2013.

Les normes IFRS ont été appliquées par le Groupe de manière homogène pour toutes les périodes présentées.

L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique que le Groupe effectue des choix comptables, procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêt, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction du Groupe applique son jugement à la définition et à l'application de méthodes comptables qui permettent de fournir une information pertinente et fiable. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie du Groupe. Ils reflètent la substance des transactions, sont préparés de manière prudente et sont complets sous tous leurs aspects significatifs.

NOTE 3 : VARIATION DE LA COMPOSITION DU GROUPE

Société	Siège	Méthode de consolidation	% de contrôle	
			30/06/2011	31/12/2010
Etablissements Maurel et Prom	Paris	Société consolidante	Société consolidante	
Activités pétrolières et gazières				
Caroil	Paris	Intégration globale	100,00%	100,00%
Panther Eureka Srl	Raguse, Sicile	Intégration globale	60,00%	60,00%
Maurel & Prom West Africa SAS	France	Intégration globale	100,00%	100,00%
M&P Gabon (ex Nyanga Mayombe)	Port-Gentil	Intégration globale	100,00%	100,00%
M&P Etekamba Gabon	Port-Gentil	Intégration globale	100,00%	100,00%
Quartier General M&P Gabon	Port-Gentil	Intégration globale	100,00%	100,00%
M&P Peru	Pérou	Intégration globale	100,00%	100,00%
M&P Venezuela SAS	France	Intégration globale	-	100,00%
Maurel & Prom Colombia BV	Pays Bas	Intégration proportionnelle	50%	100,00%
Maurel & Prom Latin America BV	Pays Bas	Intégration globale	100,00%	100,00%
Lagopetrol	Venezuela	Mise en équivalence		26,35%
Zetah M&P Congo	Congo	Intégration globale	100,00%	100,00%
Zetah Kouilou Ltd	Nassau, Bahamas	Intégration proportionnelle	15,00%	15,00%
Zetah Noubie Ltd	Nassau, Bahamas	Intégration proportionnelle	49,00%	49,00%
Maurel & Prom Congo S.A.	Pointe Noire, Congo	Intégration globale	100,00%	100,00%
Maurel & prom Tanzanie Ltd	Tanzanie	Intégration globale	100,00%	100,00%
Raba Xprom Energia Kft	Hongrie		-	34,30%
Prestoil Kouilou	Congo	Intégration globale	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Assistance Technique (ex Prestoil S.A.S.)	Paris, France	Intégration globale	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Exploration Production Tanzania Ltd	Dar el Salem, Tanzanie	Intégration globale	100,00%	100,00%
Maurel & Prom Nigéria	France	Intégration globale	100,00%	100,00%
SEPLAT	Lagos, Nigéria	Intégration proportionnelle	45,00%	45,00%
Activités diverses				
New Gold Mali (NGM)	Bamako, Mali	Mise en équivalence	26,00%	26,00%
Maurel & Prom International S.A.	Genève, Suisse	Intégration globale	99,99%	99,99%

Cession de Maurel & Prom Colombie BV

Le 31 mars 2011, le Groupe a annoncé une alliance concernant la cession de 49,9999% de sa participation dans Maurel & Prom Colombie BV à Pacific Rubiales Energy.

Les dispositions relatives à cette transaction sont expliquées dans la note « Résultat de cession ».

Cession de Maurel & Prom Venezuela SAS

Le Groupe a conclu le 21 mars 2011 un accord aux termes duquel Maurel & Prom cède à une société du Groupe Integra (Argentine) sa filiale Maurel & Prom Venezuela, qui détient 26,35% de l'entreprise mixte Lagopetrol. Cette opération a été conclue pour un montant de 37,5 M€. Compte tenu du facteur d'incertitude portant sur les dates effectives de règlement, la société a décidé de provisionner à concurrence de 12,5 M€ (33%) la créance correspondante.

Fin du processus de liquidation de Renaissance Energy.

La société a été définitivement liquidée en date du 23 mars 2011.

Caroil

Le 21 juin 2011, Maurel & Prom et Tuscany International Drilling Inc., société Canadienne de services pétroliers cotée à Toronto, ont annoncé la signature d'un accord selon lequel Tuscany Rig Leasing S.A., filiale à 100% de Tuscany, achète la totalité des titres de Caroil SAS, filiale de forage de Maurel & Prom.

A ce titre, les comptes consolidés du Groupe sont présentés conformément à l'application de la norme IFRS5 relative aux activités destinées à la vente (Voir Note 15).

Cession de Raba XProm Energia Kft

La filiale Raba XProm Energia Kft a été cédée en date du 29 mars 2011 avec abandon du compte courant.

Pour rappel, le Groupe détenait 34,3% de cette société mais la consolidait à hauteur de 63,63% en tenant compte de la part du partenaire porté défaillant.

NOTE 4 : ACTIFS INCORPORELS

Evolution des actifs incorporels

<i>En milliers d'euros</i>	Ecart d'acquisition	Droits de recherche et d'exploitation pétrolière	Coûts d'exploration	Autres	Total
Valeur brute au 01/01/2010	6 403	122 217	361 888	1 925	492 433
Investissements d'exploration	0	64 884	244 631	669	310 184
Cessions / Diminutions	0	0	(4 884)	0	(4 884)
Exploration passée en charges	0	0	(135 126)	0	(135 126)
Acquisitions de filiales	0	0	0	0	0
Cessions de filiales	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	8 483	15 663	32	24 178
Transferts	0	36	(63 571)	0	(63 535)
Valeur brute au 31/12/2010	6 403	195 620	418 600	2 626	623 248
Investissements d'exploration	0	0	35 604	80	35 684
Cessions / Diminutions	0	(34)	(116)	(53)	(203)
Exploration passée en charges	0	0	(5 252)	0	(5 252)
Variations de périmètre	0	0	(17 725)	(195)	(17 920)
Variations de juste valeur	0	64 560	0	0	64 560
Ecart de conversion	0	(15 285)	(22 640)	(61)	(37 986)
Transferts	0	0	17	(177)	(160)
Valeur brute au 30/06/2011	6 403	244 861	408 488	2 220	661 971
Amortissements et dépréciations cumulés au 01/01/10	0	6 315	26 939	1 448	34 702
Dotations aux amortissements	0	8 436	79 680	298	88 414
Cessions / Reprises	0	0	0	0	0
Exploration passée en charges	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	213	2 137	5	2 355
Variations de périmètre	0	0	0	0	0
Cessions de filiales	0	0	0	0	0
Transferts	0	14	(22 861)	0	(22 847)
Amortissements et dépréciations cumulés au 31/12/2010	0	14 978	85 895	1 751	102 624
Dotations aux amortissements	0	4 011	0	252	4 263
Cessions / Reprises	0	0	0	(53)	(53)
Exploration passée en charges	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	(980)	(520)	(16)	(1 516)
Variations de périmètre	0	0	0	10	10
Transferts	0	0	0	(189)	(189)
Amortissements et dépréciations cumulés au 30/06/2011	0	18 009	85 375	1 755	105 139
Valeur nette comptable au 30/06/2011	6 403	226 852	323 113	465	556 832
Valeur nette comptable au 31/12/2010	6 403	180 642	332 705	875	520 624

Investissements d'exploration

Les acquisitions d'actifs incorporels s'élèvent au 30 juin 2011 à 35 684 K€, les principaux investissements de la période concernent :

- les travaux d'exploration effectués sur le permis d'Omoueyi au Gabon pour 25 032 K€ ;
- les dépenses d'exploration réalisées par Maurel & Prom Colombia BV pour 5 408 K€ ; principalement sur les permis COR 15, CPO17, Muisca et Sabanero.
- les dépenses d'exploration engagées au Pérou sur le bloc 116 pour 1 127 K€ ;
- les dépenses d'exploration réalisées sur le permis Lavignolle - Mios pour 1 147 K€.

Exploration passée en charges

Au 30 Juin 2011, les coûts d'exploration passés en charges s'élèvent à 5 252 K€ et concernent principalement le permis congolais de Marine 3 pour 1 547 K€ et le permis Colombien de Tangara pour 2 961 K€.

Variations de périmètre

La cession de 50 % de la société Colombienne Maurel & Prom Colombia BV au cours du premier semestre 2011 a impacté la valeur nette des actifs incorporels pour – 17 909 K€ (*cf.* Note 1 Généralités).

Variations de juste valeur

Conformément à l'application d'IAS27R, la cession de 50 % et la perte de contrôle de la société Colombienne Maurel & Prom Colombia BV au cours du premier semestre 2011, a conduit à valoriser la quote-part conservée des actifs incorporels cédées à la juste valeur, générant un impact de 64 560 K€.

Amortissements et dépréciations

Les dotations aux amortissements et provisions de la période concernent principalement la déplétion des réserves d'Onal à hauteur de 1 269 K€ et la déplétion des réserves nigérianes pour 1 549 K€.

Ecarts de conversion

La réévaluation des actifs détenus en dollars au taux de clôture conduit à la constatation d'un écart de conversion négatif de 36 470 K€ en valeur nette.

NOTE 5 : ACTIFS CORPORELS

Evolution des actifs corporels

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains et constructions	Installations techniques	Acomptes et immobilisations en cours	Autres immobilisations	Total
Valeur brute au 01/01/2010	3 322	572 671	17 992	14 638	608 623
Investissements de développement / prod.	754	132 207	21 677	7 209	161 847
Actifs de démantèlement		(7 944)			(7 944)
Cessions / Diminutions	0	(17)	0	(64)	(81)
Mise au rebut	0	(3 494)	0	(4)	(3 498)
Variations de périmètre	0	0	0	0	0
Cessions de filiales	0	0	0	0	0
Ecarts de conversion	15	44 908	1 469	751	47 143
Transferts	(73)	91 073	(30 001)	(62)	60 937
Valeur brute au 31/12/2010	4 018	829 404	11 137	22 468	867 027
Investissements de développement / prod.	369	34 407	3 666	3 056	41 498
Actifs de démantèlement		554			554
Cessions / Diminutions	(77)	(180)	0	(68)	(325)
Mise au rebut	0	(2 137)	(330)	(10)	(2 477)
Variations de périmètre	(50)	(3)	0	46	(7)
Ecarts de conversion	(80)	(66 139)	(676)	(1 405)	(68 300)
Transferts	181	(155 296)	(13 534)	(3 229)	(171 878)
Valeur brute au 30/06/2011	4 361	640 610	263	20 858	666 092
Amortissements et dépréciations cumulés au 01/01/2010	216	58 064	0	2 911	61 191
Dotations aux amortissements	380	56 889	0	1 312	58 581
Cessions / Reprises	(2)	(2 063)	0	(62)	(2 127)
Mise au rebut	0	0	0	(5)	(5)
Ecarts de conversion	2	3 820	0	77	3 899
Variations de périmètre	0	0	0	0	0
Cessions de filiales	0	0	0	0	0
Transferts	(23)	22 729	0	(63)	22 643
Amortissements et dépréciations cumulés au 31/12/2010	573	139 439	0	4 170	144 182
Dotations aux amortissements	171	28 270	0	700	29 141
Cessions / Reprises	(77)	(642)	0	(68)	(787)
Mise au rebut	0	(1 387)	0	(8)	(1 395)
Ecarts de conversion	(11)	(11 326)	0	(135)	(11 472)
Variations de périmètre	1	0	0	112	113
Transferts	0	(61 431)	0	(1 523)	(62 954)
Amortissements et dépréciations cumulés au 30/06/2011	657	92 923	0	3 248	96 828
Valeur nette comptable au 30/06/2011	3 703	547 687	263	17 610	569 265
Valeur nette comptable au 31/12/2010	3 446	689 964	11 137	18 298	722 844

Investissements de développement / production

Les investissements corporels de la période qui s'élèvent à 41 498 K€ concernent pour l'essentiel :

- les investissements réalisés sur le permis Omoueyi pour 36 343 K€ et notamment les coûts de développement du champ Onal portant sur les infrastructures de production, des travaux de construction de plateformes et des opérations de forages et complétions ;
- les investissements corporels réalisés au Nigéria par Maurel & Prom au travers de sa filiale SEPLAT pour 848 K€ en quote-part Maurel & Prom ;
- les investissements réalisés par Caroil pour 3 201 K€ sur les appareils de forage existants.

Mise au rebut

Au cours du premier semestre 2011, Caroil a mis au rebut des actifs corporels pour une valeur nette de 1 078 K€ (valeur brute de 2 477 K€ et amortissements pour 1 395 K€)

Actifs de démantèlement

Les actifs de démantèlement comptabilisés au titre du permis Omoueyi augmentent de 538 K€ sur le premier semestre 2011.

Transferts

Les transferts correspondent principalement au reclassement des actifs corporels de la société Caroil en actifs destinés à être cédés. L'impact net sur les actifs corporels est de 108 903 K€ (172 096 K€ d'immobilisations corporelles brutes et 63 193 K€ d'amortissements).

Amortissements et dépréciations

Les dotations de 28 270 K€ comptabilisées au titre des amortissements des installations techniques concernent essentiellement l'amortissement des Rigs de Caroil pour 7 360 K€, la déplétion des immobilisations des champs du permis Omoueyi pour 14 659 K€ et des champs Nigériens pour 5 960 K€.

Ecarts de conversion

La réévaluation des actifs détenus en dollars au taux de clôture conduit à la constatation d'un écart de conversion négative de 56 828 K€ en valeur nette.

NOTE 6 : ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Total
Valeur au 01/01/2010	10 202	10 828	21 030
Variations de périmètre	0	0	0
Augmentation	0	54 841	54 841
Diminution	(10 354)	(3 521)	(13 875)
Dépréciations	0	0	0
Juste valeur	0	0	0
Reprises de dépréciation	1 067	0	1 067
Ecarts de conversion	0	31	31
Transferts	0	(869)	(869)
Valeur au 31/12/2010	915	61 311	62 226
Variations de périmètre	0	(42)	(42)
Augmentation	294	26 272	26 566
Diminution	0	(7 505)	(7 505)
Dépréciations	0	66	66
Juste valeur	0	0	0
Reprises de dépréciation	0	0	0
Ecarts de conversion	0	(26)	(26)
Transferts	(37)	(158)	(195)
Valeur au 30/06/2011	1 172	79 918	81 090

Prêts et créances non courants

La variation de ce poste est principalement due à :

- l'augmentation de 11,6 M€ de la part à plus d'un an de la créance sur la filiale SEPLAT, détenue à 45%. Cette créance s'élève à 46 534 K€ au 30 Juin 2011 ;

- la diminution du dépôt de garantie relatif au tirage du RBL, correspondant à 5% du montant tiré (-5,3 M€). Ce dépôt s'élève à 5 883 K€ au 30 Juin 2011 ;
- la diminution de 1 M€ des dépôts versés par le siège en garanties des engagements de travaux en Colombie du fait de la réévaluation au taux de clôture des montants en \$;
- la part à plus d'un an (14 M€) de la créance envers Pacific Rubiales suite à la cession de 50% de la filiale Maurel & Prom Colombie BV.

NOTE 7 : CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Créances clients - activité pétrolière et gazière	95 181	46 035
Créances clients - activité forage	0	24 203
Autres	2 021	846
Total	97 202	71 084
A déduire dépréciation	0	0
Valeur nette	97 202	71 084

L'encours clients relatif aux ventes d'hydrocarbures correspond essentiellement d'une part aux créances sur la Socap (Groupe Total) et la Sogara (raffinerie détenue par l'Etat gabonais) auxquelles sont vendues la production réalisée sur les champs du permis d'Omoueyi (73 392 K€) et d'autre part aux créances sur Shell Nigéria à qui est vendue la production des champs Nigériens (21 061 K€).

Sur l'activité de forage, la totalité des créances de Caroil a été reclassée en actifs destinés à être cédés.

Les autres actifs financiers et non financiers courants se composent des éléments suivants :

<i>En milliers d'euros</i>		
Autres Actifs Financiers Courants	30/06/2011	31/12/2010
Avoirs à recevoir	0	351
Créances sur Participations et associations	38 207	77 147
Prêts et autres	1 094	125 800
Débiteurs Divers	107 128	101 741
Valeur brute	146 429	305 039
A déduire dépréciation	(58 510)	(44 617)
Valeur nette	87 919	260 422
Autres actifs courants	30/06/2011	31/12/2010
Avances et acomptes	845	2 183
Charges constatées d'avance	2 623	3 863
Créances fiscales et sociales (hors IS)	25 851	32 257
Autres actifs	5 297	5 866
Valeur brute	34 616	44 169
A déduire dépréciation	(2 166)	0
Valeur nette	32 450	44 169

Créances sur participations et associations

Au 30 juin 2011, ce poste est constitué principalement :

- d'un compte courant intégralement déprécié de 16 751 K€ sur le permis congolais Tilapia rétrocédé le 29 avril 2009 ;
- du compte courant intégralement déprécié de 10 734 K€ sur la filiale de New Gold Mali, société mise en équivalence ;
- d'un compte courant de SEPLAT envers la Nigérien Petroleum Development Company (NPDC) d'un montant de 5 429 K€, correspondant à la refacturation de coûts relatifs à l'exploitation des permis nigériens.

Prêts et autres

Au 30 juin 2011, la variation du poste « Prêts et autres » s'élève à - 124 706 K€. Cette variation résulte essentiellement du remboursement du dépôt collatéral versé en 2010 à la BNP en garantie du financement de

l'acquisition des actifs nigériens par la filiale SEPLAT, pour un montant de 167 000 K\$ (équivalent 124 981 € au 31/12/2010).

Débiteurs divers

Au 30 juin 2011, le solde des débiteurs divers est principalement composé des éléments suivants :

- de la créance détenue sur Integra dans le cadre de la cession de Maurel & Prom Venezuela SAS, pour un montant de 37 500 K€, dépréciée à hauteur de 12 500 K€, de façon à refléter la valeur économique de cet actif compte tenu du facteur d'incertitude portant sur les dates effectives de règlement ;
- de la part courante de la créance envers Pacific Rubiales suite à la cession de 50 % de MP Colombia BV pour 20 909 K€. Le montant total de la créance comptabilisée s'élève à 35 577 K€ (voir note 14 Résultat de cession) ;
- des créances détenues par la société SEPLAT pour 12 454 K€ s'analysant en :
 - un montant de 7,8 M€ relatif à un fonds constitué auprès de la société Abbeycourt International dans le cadre de sa mission de recherche d'opportunités de développement au Nigéria. Cette créance a été dépréciée à hauteur de 2M€ pour tenir compte de la consommation d'une partie des coûts engagés ;
 - une avance de 4,7 M€ versée en vue de l'acquisition ou de la location d'une unité flottante de traitement et d'évacuation des hydrocarbures ;
- de créances sur les partenaires dans la filiale Panther pour 9 024 K€. Ces créances ainsi que les intérêts courus (1 789 K€) ont été dépréciées en totalité ;
- des créances diverses détenues par la société Maurel & Prom Gabon Omoueyi pour 10 083 K€ dont 4 078 K€ à recevoir au titre des indemnités consécutives à une avarie sur le BAC ST 106 et 5 901 K€ au titre des refacturations de coûts au partenaire Tullow.

Charges constatées d'avance

Le poste des charges constatées d'avance varie de - 1 240 K€, principalement en raison du reclassement des charges constatées d'avance de CAROIL en actifs destinés à être cédés (- 1 279 K€).

Créances fiscales et sociales

Les créances fiscales et sociales du Groupe diminuent de 6 406 K€. Cette diminution est essentiellement le fait du reclassement des créances fiscales et sociales Caroil en actifs destinés à être cédés pour 5 355 K€.

Au 30 juin 2011, le solde des créances fiscales et sociales de 25 851 K€ comprend essentiellement les créances de T.V.A. des sociétés Gabonaises (11 769 K€), des établissements Tanzaniens (6 902 K€) et de la société Panther (3 550 K€).

Dépréciation des autres actifs financiers courants

Au 30 juin 2011, la dépréciation des autres actifs courants essentiellement au provisionnement de la créance détenue sur Intégra dans le cadre de la cession de Maurel & Prom Venezuela SAS compte tenu du facteur d'incertitude portant sur les dates effectives de règlement (12 500 K€). Elle correspond également au provisionnement de créances de TVA en Tanzanie pour 2 166 K€.

Autres actifs

Au 30 juin 2011, le solde des autres actifs comprend essentiellement les charges à répartir relatives aux coûts de mise en place du RBL « Reserve Based Loan » conclu en 2009.

NOTE 8 : INSTRUMENTS DERIVES ET AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS

En milliers d'euros	30/06/2011			31/12/2010
	Courant	Non courant	Total	Total
Instruments financiers (actifs)	4 814	0	4 814	3 931
<i>Instruments de taux</i>	0	0	0	0
<i>Instruments de change</i>	0	0	0	0
<i>Instruments sur hydrocarbures</i>	4 814	0	4 814	3 931
Instruments financiers (passifs)	21 362	30 352	51 714	44 426
<i>Instruments de taux</i>	0	0	0	0
<i>Instruments de change</i>	0	0	0	0
<i>Instruments sur hydrocarbures</i>	21 362	30 352	51 714	44 426
Total	(16 548)	(30 352)	(46 900)	(40 495)

Le Groupe a recours, dans le cadre de ses activités courantes, à des instruments financiers pour diminuer son exposition au risque de fluctuation des cours du pétrole et, dans une moindre mesure, des cours de change des devises.

Différents instruments sont utilisés parmi lesquels des contrats sur les marchés organisés ou de gré à gré tels que futures, opérations à terme, swaps et options.

La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat ou en capitaux propres conformément aux normes IFRS, notamment IAS 32&39.

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés d'énergie sont tous hiérarchisées en niveau 2, correspondant à l'utilisation de prix basés sur des données observables.

Instruments dérivés sur hydrocarbures

Les dérivés utilisés afin de réduire l'exposition au risque de variation du cours des hydrocarbures sont globalement de 2 types :

- des swaps vendeurs de brut fixant pour un volume et une période donnée le prix de vente du baril ;
- des produits plus sophistiqués combinant ventes de swaps et options de façon à fixer le prix de vente du baril tout en permettant de bénéficier dans une certaine mesure d'une évolution favorable du marché.

Bien que s'inscrivant dans une logique de couverture économique, ces produits dérivés, dès lors qu'ils présentent certaines caractéristiques optionnelles, peuvent ne pas être éligibles en totalité ou en partie à un traitement en comptabilité de couverture en IFRS. Pour cette raison, on trouvera au sein du portefeuille des couvertures des instruments dérivés qualifiés de trading.

Les couvertures mises en place fin 2008 et début 2009 dans le cadre du démarrage de la production au Gabon et dont le volume a représenté 8 750 b/j en 2009, 7 500 b/j au 1er semestre 2010 et 6 750 b/j au second semestre 2010 sont en grande partie arrivées à échéance. Ne subsistent sur 2011 que deux instruments dérivés portant sur 2 500 b/j, à échéance 31 décembre 2011 et deux dérivés portant chacun sur 500 b/j à échéance respective 31 décembre 2012 et 31 décembre 2013.

Au vu de la montée en puissance de la production gabonaise et de l'intégration de la production nigériane, de nouvelles couvertures ont été mises en place fin 2010 et début 2011 : deux dérivés portant sur 1 000 b/j en 2011, trois dérivés portant sur 1 500 b/j en 2012 et un dérivé portant sur 500 b/j en 2013.

Les caractéristiques des instruments dérivés en place sont détaillées dans le tableau ci-après :

Nature du contrat	Produit synthétique	Contrepartie	Trade Date	Start Date	End Date	Cours	Kilité	MTM	MTM	2 011	2 012	2 013	Classement comptable du contrat
								K\$	K€				
Swap vente		Calyon	08/01/09		31/12/11	62,00	Brent	-4 657	-3 222	500			Affecté depuis le 1/5/09
Swap vente		Calyon	13/05/09		31/12/11	62,15	Brent	-18 572	-12 850	2 000			Affecté depuis le 1/5/09
Swap vente	Structure 1	Calyon	22/10/10	01/01/11	31/12/12	91,00	Brent	-5 869	-4 061	500			Affecté depuis l'origine
Vente SWAPTION	Cancelable swap	Calyon	22/10/10	01/01/11	31/12/11	91,00	Brent	-399	-276		500		Non affecté
Vente asian put		Calyon	22/10/10	01/01/11	31/12/13	59,00	Brent			500	500	500	Non affecté
Option achat call	Structure 2	Calyon	22/10/10	01/01/11	31/12/13	80,70	Brent	6 167	4 267		-500	-500	Non affecté
Option vente call	3 ways	Calyon	22/10/10	01/01/11	31/12/13	100,00	Brent			500	500	500	Non affecté
Swap vente		Calyon	22/10/10	01/01/11	31/12/13	80,00	Brent	-14 274	-9 876	500		500	Affecté depuis l'origine
Option vente put *		BNP	09/11/10	01/01/12	31/12/12	59,00	Brent				-500		Non affecté
Option achat put *	Structure 3	BNP	09/11/10	01/01/12	31/12/12	80,00	Brent				500		Non affecté
Option vente call *	4 ways	BNP	09/11/10	01/01/12	31/12/12	110,00	Brent	-3 215	-2 224		500		Non affecté
Option achat call *		BNP	09/11/10	01/01/12	31/12/12	143,00	Brent				-500		Non affecté
Swap vente		Natixis	12/01/11	31/01/11	31/12/11	97,05	Brent	-1 186	-821	500			Affecté depuis l'origine
Achat de put	Structure 4	Natixis	12/01/11	01/01/12	31/12/13	80,00	Brent				500	500	Non affecté
Achat de call	3 ways	Natixis	12/01/11	01/01/12	31/12/13	105,00	Brent	-3 545	-2 453		500	500	Non affecté
Vente de call		Natixis	12/01/11	01/01/12	31/12/13	146,00	Brent				-500	-500	Non affecté
Swap vente	Structure 5	Standard	12/01/11	01/01/12	31/12/12	101,50	Brent	-1 845	-1 277		500		Affecté depuis l'origine
Vente asian put	3 ways	Standard	12/01/11	01/01/12	31/12/12	85,00	Brent	-694	-480				Non affecté
Achat de call		Standard	12/01/11	01/01/12	31/12/12	135,00	Brent	790	547		500		Non affecté
Swap vente	Structure 6	Natixis	21/01/11	01/02/11	31/12/11	99,00	Brent	-1 036	-717	500			Affecté depuis l'origine
Vente put	3 legged swap	Natixis	21/01/11	01/02/11	31/12/11	85,00	Brent				-500		Non affecté
Achat call		Natixis	21/01/11	01/02/11	31/12/11	135,00	Brent	-32	-22	500			Non affecté
MTM portefeuille								-48 365	-33 464				
Couverture comptable								Volumes couverts		4 500	1 500	500	
Cours moyen de couverture (en \$)										75	91	80	

La réévaluation au prix de marché de ces diverses opérations au 30 Juin 2011 a conduit à enregistrer un actif de 4,8 M€ et un passif de 38,3 M€.

Par ailleurs, le Groupe a enregistré en instruments financiers la juste valeur du complément de prix à verser dans le cadre de l'acquisition des actifs nigériens. Ce complément de prix, dont le montant s'élève à 33 M\$, sera à verser si la moyenne du cours du Brent reste supérieur à 80 \$/b pendant 731 jours consécutifs à compter de la date d'acquisition des actifs. Au 30 Juin 2011, cette juste valeur s'élève à 32 272 K\$ à 100%, soit 10 047 K\$ en quote-part Maurel & Prom sur SEPLAT.

Réserve de juste valeur en capitaux propres

L'impact sur les capitaux propres des dérivés de couverture est présenté dans le tableau ci-après :

Impact des instruments financiers sur les capitaux propres		
<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2011	31.12.2010
Réserve de la juste valeur à l'ouverture	(28 099)	(50 840)
Variation de la part des couvertures non échues (en vie à l'exercice précédent)	(3 589)	25 659
Juste valeur des nouvelles couvertures de l'exercice comptabilisé en capitaux propres	(3 494)	5 842
Juste valeur de la part des couvertures recyclées au compte de résultat	556	(10 712)
Impôt différé		
Effet change	2 064	1 952
Réserve de la juste valeur à la clôture	(32 563)	(28 099)
Mouvement de la période en capitaux propres (hors effet de change)	(6 527)	20 789
Taux de clôture 31.12.2010	1,3362	
Taux moyen 30.06.2011	1,4036	
Taux de clôture 30.06.2011	1,4453	

NOTE 9 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les équivalents de trésorerie se composent des liquidités et placements dont le terme est inférieur à 3 mois.

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Liquidités, Banques et caisses	123 984	95 207
Dépôts bancaires à court terme	27 882	216
Valeurs mobilières de placement	0	0
Total	151 866	95 423
Concours bancaires	108	48
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture	151 758	95 375

Au 30 Juin 2011, Maurel & Prom affiche une trésorerie nette de 152 M€, en augmentation de 56 M€ par rapport au 31 décembre 2010 s'analysant principalement comme suit :

- encaissement du dépôt de garantie déposé à la BNP pour 125 M€ ;
- diminution du niveau de tirage sur le RBL de 300 M\$ au 31 décembre 2010 à 170 M\$ au 30 juin 2011, soit une variation de -81 M€ ;
- remboursement de l'emprunt relais de 50 M\$ (35 M€) souscrit auprès de la Standard Bank ;
- encaissement partiel de l'avance actionnaire rémunérée accordée à SEPLAT pour 12 M€ ;
- tirage partiel (11 M€) d'une ligne de crédit de 15 M€ accordée par la BGFI ;
- encaissement de 44 M€ liés à la vente de 50% de la participation du Groupe dans Maurel & Prom Colombie ;
- investissements de la période : 74 M€.

NOTE 10 : PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	Remise en état des sites	Avantages du personnel	Autres	Total
Solde au 01/01/2010	14 245	688	13 079	28 012
Ecarts de conversion	1 079	0	316	1 395
Variations de périmètre	0	0	0	0
Dotation de la période	(10)	36	7 051	7 077
Utilisation	(632)	(16)	(2 805)	(3 453)
Autres constitutions et reprises	(7 944)	0	(2 379)	(10 323)
Effet de la désactualisation	566	0	0	566
Solde au 31/12/2010	7 304	708	15 262	23 275
<i>Partie courante</i>	1 857	468	15 262	17 588
<i>Partie non courante</i>	5 447	240	0	5 687
<i>En milliers d'euros</i>	Remise en état des sites	Avantages du personnel	Autres	Total
Solde au 31/12/2010	7 304	708	15 262	23 274
Ecarts de conversion	(567)	0	(218)	(785)
Variations de périmètre	0	0	(4)	(4)
Dotation de la période	662	13	93	768
Utilisation	(5)	0	(493)	(498)
Autres constitutions et reprises	554	(63)	(6 340)	(5 849)
Effet de la désactualisation	350	0	0	350
Solde au 30/06/2011	8 298	658	8 300	17 256
<i>Partie courante</i>	2 281	474	8 300	11 055
<i>Partie non courante</i>	6 017	184	0	6 201

Remise en état des sites

Au 30 juin 2011, la provision de remise en état des sites comptabilisée dans les comptes Maurel & Prom concerne essentiellement le Gabon pour 7 106 K€ sur le permis d'Omoueyi et le Nigéria pour 654 K€.

Avantages du personnel

Au 30 juin 2011, la provision pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi concerne principalement le siège Maurel & Prom. Le chiffrage du passif est effectué à chaque clôture annuelle par un actuaire indépendant.

Autres provisions

Les autres provisions pour risques et charges sont analysés dans le tableau ci après :

En milliers d'euros	déc-10	var.	juin-11
Risques sur opérations au Congo	1 500	0	1 500 (1)
Risques sur mises en équivalence	2 283	326	2 609 (2)
Rapatriement des rigs Caroil	3 327	-3 327	0*
Autres	8 152	-3 961	4 191 (3)
Autres provisions pour risques et charges	15 262	-6 962	8 300

*reclassé en passifs destinés à la vente

(1) La provision dotée en 2007 pour couvrir un ensemble de risques suite à la cession de l'essentiel des activités du Groupe au Congo à Eni figure toujours dans les comptes pour un montant de 1 500 K€, dans l'attente de la liquidation définitive.

(2) Le Groupe provisionne, le cas échéant, les situations nettes négatives des sociétés qu'il consolide par mise en équivalence conformément à IAS 28. Au 30 juin 2011, seule la société New Gold Mali est consolidée par mise en équivalence.

(3) Les autres provisions sont essentiellement liées au provisionnement des risques encourus dans le cadre de risques divers sur litiges.

NOTE 11 : EMPRUNTS OBLIGATAIRES, AUTRES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts obligataires, autres emprunts et dettes financières sont détaillés ci après :

<i>En milliers d'euros</i>	Devise	30/06/2011			31/12/2010
		Courant	Non courant	Total	Total
Emprunts obligataires		26 331	333 511	359 842	342 932
Autres Emprunts et dettes		77 019	117 623	194 642	335 834
Banco de Occidente	USD	0	0	0	2 397
AFREXIM - SEPLAT - Emprunt	USD	65 748	0	65 748	0
BGFI - ligne de crédit	EUR	11 000	0	11 000	0
BNP - SEPLAT - Escompte	USD	0	0	0	14 429
BNP - SEPLAT - Emprunt	USD	0	0	0	56 806
BNP - RBL	USD	271	117 623	117 894	224 778
Standard Bank	USD	0	0	0	37 423
Concours bancaires		108	0	108	48
Total des autres emprunts et dettes financières		77 127	117 623	194 750	335 881

Emprunts obligataires

Le Groupe a émis deux emprunts OCEANE en 2009 et 2010, à échéance respectivement 31 Juillet 2014 et 31 Juillet 2015.

Le montant des charges d'intérêts sur la période s'élève à 16 911K€ soit 13 936 K€ au titre de l'Océane 2014 et 2 975K€ au titre de l'Océane 2015.

Autres emprunts et dettes financières

Le Groupe a conclu le 29 mai 2009 avec un consortium de quatre banques, associant BNP Paribas, Calyon, Natixis et Standard Bank, une facilité bancaire de 255 M\$ garantie par le nantissement des réserves pétrolières au Gabon (Emprunt de type « Reserve Based Loan » dit RBL). Cette facilité a été souscrite dans le cadre du financement des acquisitions des actifs au Nigéria.

Le montant de ce RBL a été porté à 300 M\$ au cours du dernier trimestre 2010, puis à 330 M\$ en janvier 2011 et était intégralement tiré au 31 décembre 2010.

En mai 2011, il a fait l'objet d'un remboursement d'un montant de 160 M\$ suite à l'encaissement par Maurel & Prom du remboursement du dépôt de garantie BNP versé en 2010 pour garantir le financement de la filiale SEPLAT.

Au 30 juin, le montant tiré sur le RBL est de 170 M\$, équivalent à 117 623 K€, la part courante du RBL correspondant aux intérêts courus.

Le tirage est assorti d'une obligation de conserver un montant correspondant à 5% du montant tiré, soit 8,5 M\$ au 30 Juin 2011, équivalent à 5 881K€, figurant en dépôt dans les comptes du Groupe.

Le montant des intérêts à payer associés au RBL s'élève à 271 K€ au 30 Juin 2011.

La ligne de crédit souscrite auprès de Standard Bank d'un montant de 50 M\$ soit 37 423 K€ au 31 décembre 2010, a été remboursée en mars 2011.

Le Groupe a par ailleurs souscrit une ligne de crédit auprès de la BGFI en avril 2011 pour un montant de 15 M€, tirée à hauteur de 11 M€ au 30 juin 2011. Cette ligne est à échéance 12 mois et renouvelable.

Par ailleurs, la filiale SEPLAT a remboursé fin mars l'emprunt relais BNP de 167 M\$ qui était garanti par un dépôt collatéral d'un montant équivalent versé par Maurel & Prom (voir Note 6). En parallèle, un nouveau financement a été souscrit auprès d'AFREXIM et de Skye Bank, sur la base d'un financement court terme de 200 M\$, dans l'attente de la structuration d'un financement, en cours.

NOTE 12 : DETTES FOURNISSEURS – AUTRES CRÉDITEURS ET PASSIFS FINANCIERS DIVERS

En milliers d'euros	30/06/2011			31/12/2010		
	< à 1 an	> à 1 an	Total	< à 1 an	> à 1 an	Total
Fournisseurs et charges à payer	35 270	0	35 270	70 842	0	70 842
Fournisseurs	19 726	0	19 726	42 295	0	42 295
Charges à payer	15 544	0	15 544	28 547	0	28 547
Autres crédateurs et passifs divers	92 326	700	93 026	120 988	271	121 259
Dettes sociales	3 658	0	3 658	6 748	0	6 748
Dettes fiscales	8 722	0	8 722	8 095	0	8 095
Fournisseurs d'immobilisation	4	0	4	1 443	0	1 443
Créditeurs divers	79 942	700	80 642	104 702	271	104 973

Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde du compte des fournisseurs au 30 juin 2011 est principalement constitué :

- des dettes fournisseurs sur le permis Omoueyi au Gabon pour un montant de 14 757 K€ ;
- des dettes fournisseurs de la société Maurel & Prom Colombia BV pour 1 250 K€;

La variation des comptes des fournisseurs au cours de l'exercice 2011 est de - 22 569 K€. Les principaux éléments de cette variation sont les suivants :

- reclassement en passifs destinés à être cédés de la totalité des dettes fournisseurs Caroil (impact de - 9 970 K€) ;
- fin des opérations sur le permis Tanzanien de Mandawa pour 3 829 K€ ;
- diminution des dettes fournisseurs de Maurel & Prom Colombia BV pour 5 789 K€ en raison notamment de la cession de 50% de cette société.

Les charges à payer au 30 juin 2011 concernent le permis Omoueyi au Gabon pour 9 712 K€.

La variation du comptes de charge à payer (- 13 003 K€) est principalement due à un ralentissement de l'activité de forage sur le permis Omoueyi par rapport à 2010 (- 9 198 K€) et au reclassement des charges à payer Caroil en passifs destinés à être cédés (- 2 590 K€).

Autres crédateurs et passifs divers

Au 30 juin 2011, le solde des postes des autres crédateurs et passifs divers s'élève à 93 026 K€ et comprend principalement :

- le dividende à payer aux actionnaires du Groupe au titre de l'exercice 2010 pour 30 326 K€ ;
- les crédateurs divers sur SEPLAT, constitués principalement par les dettes relatives aux redevances minières (12 894 K€);
- les rétrocessions des ventes de la société Maurel & Prom exploitant les champs du permis Omoueyi pour 13 075 K€ ;
- les redevances minières sur le champ Omoueyi pour 6 174 K€ ;

La dette de 48 645 K€ envers Natixis, résultant de la mobilisation sur 2010 du complément de prix figurant au protocole d'accord de cession de Hocol Petroleum Ltd (Hocol Colombie) à Ecopetrol, a été soldée en février suite au paiement de ce complément de prix par l'acquéreur. Les autres crédateurs et passifs divers de Caroil ont été reclassés en passifs destinés à être cédés pour 4 181 K€.

NOTE 13 : RESULTAT OPERATIONNEL

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	30/06/2010*
Chiffre d'affaires	253 553	80 267
Marge brute	208 318	51 846
Excédent brut d'exploitation	174 488	39 368
Amortissements à la déplétion	-25 413	-15 783
Résultat sur activités de production	149 075	23 585
Exploration en charge	-5 296	-75 398
Résultat sur activités de production et d'exploration	143 779	-51 813
Résultat de cession d'actifs	111 638	2
Autres éléments opérationnels	-1 328	-3 071
Résultat opérationnel	254 089	-54 882
<i>(*) Retraité des activités cédées</i>		

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net d'achats de matières et consommables, ainsi que de prestations de services.

L'excédent brut d'exploitation correspond à la marge brute nette d'impôts et taxes (hors IS) et de charges de personnel.

Ces deux indicateurs fournissent une bonne visualisation de la performance réalisée sur les activités de production.

La forte progression du chiffre d'affaires et du résultat de la production par rapport à l'an dernier s'explique principalement par la montée en puissance de l'activité au Gabon (volumes en progression de +50%), par l'intégration des ventes de la filiale SEPLAT au Nigéria (à compter du second semestre 2010) et par un niveau élevé du cours du baril sur la période (110 \$ en moyenne contre 76 \$ sur le 1er semestre 2010). La faiblesse du dollar (dégradation de la parité €/ \$ de -5% par rapport à l'an dernier) induit un effet de change négatif sur le chiffre d'affaires qui reste marginal au regard de l'effet prix mentionné plus haut.

L'évolution du chiffre d'affaires et de l'excédent brut d'exploitation est présentée dans les tableaux ci-après :

	juin-11			juin-10		
	CA	EBE		CA	EBE	
Gabon	202	158	78%	98	64	65%
Nigéria	71	46	65%	0	0	
Couvertures	-20	-20		-18	-18	
Structures support et taxes	1	-11			-7	
	254	174	68%	80	39	48%

L'amortissement à la déplétion concerne les actifs gabonais à hauteur de 16 282 K€ et les actifs nigériens pour 7 764 K€.

Les coûts d'exploration en charges concernent les permis Marine 3 au Congo et Tangara en Colombie.

NOTE 14 : RESULTAT DE CESSION

Venezuela

Le Groupe a conclu le 21 mars 2011 un accord aux termes duquel Maurel & Prom cède à une société du Groupe Integra (Argentine) sa filiale Maurel & Prom Venezuela, qui détient 26,35% dans Lagopetrol. Le paiement du prix de cession de 37,5 M€ sera progressif et adossé au rythme d'encaissement des dividendes attendus de Lagopetrol au titre des exercices 2008 à 2010.

Résultat de cession :

en milliers d'euros

Prix de vente	37 500
Provision sur créance liée au prix de vente	-12 500
Valeur nette comptable des actifs cédés	-30 356

Plus value de cession	-5 356
-----------------------	--------

Autre élément du résultat de cession	-7 603
--------------------------------------	--------

Résultat de cession	-12 959
---------------------	---------

**évaluation de la créance à sa valeur économique*

Le Groupe a procédé à l'évaluation de la valeur économique de la créance résultant de la transaction avec Intégra et a ainsi constaté une provision de 12 500 K€, compte tenu du facteur d'incertitude portant sur les dates effectives de règlement.

A ce jour, aucun encaissement n'a été constaté à ce titre.

Colombie

Maurel & Prom a conclu un accord en date du 28 avril 2011 prévoyant l'acquisition par Pacific Rubiales Energy de 49,9999% de sa filiale colombienne M&P Colombia BV, détenant ses intérêts sur les permis Sabanero (M&P 100%), Muisca (M&P 100%), SSJN-9 (M&P 50%), CPO-17 (M&P50%), et COR-15 (M&P 100%).

Pacific Rubiales Energy, avec sa forte dynamique de croissance et son expertise dans la production et le traitement des bruts lourds a été sélectionné comme partenaire stratégique pour la valorisation des ressources du Groupe en Colombie et particulièrement celles du permis Sabanero.

La cession s'effectue aux conditions suivantes :

- remboursement à Maurel & Prom des coûts passés sur ces permis pour un montant de 63,1 millions de dollars américains à l'issue de la phase d'audit ;
- portage complet des activités d'exploration à venir sur le permis de Sabanero et COR15 avec remboursement par les free cash flows futurs dérivés de la production d'hydrocarbures. Pacific Rubiales Energy fournira aussi le financement nécessaire à Maurel & Prom pour exécuter sa part des activités de développement sur ces permis ;
- portage complet des activités d'exploration à venir sur les permis SSJN-9, CPO-17 et Muisca à hauteur de 120 millions de dollars américains ;
- Pacific Rubiales Energy donnera accès à Maurel & Prom à son réseau de transport d'évacuation du pétrole à des conditions économiques préférentielles ;
- les parties se sont mises d'accord pour réaliser conjointement sur une base 50/50 les acquisitions éventuelles de permis d'hydrocarbures entourant celui de Sabanero.

Ces accords ont reçus les autorisations légales et réglementaires de l'ANH (Agence Nationale des Hydrocarbures) et contractuelles des partenaires en Colombie.

Résultat de cession :

en milliers d'euros

Prix de vente (encaissement)	43 618
Prix de vente (créance sur financement d'exploration)	36 926
Valeur nette comptable des actifs cédés	19 975*
<hr/>	
Plus value de cession	100 519
<hr/>	
Autre élément du résultat de cession	
Réévaluation à la juste valeur des actifs	64 560
Capitalisation de créance	-40 880
Autres	-186
<hr/>	
Résultat de cession	124 013
<hr/>	

**dont +10 511 K€ de réserve de conversion*

L'application d'IAS27 révisée a conduit le Groupe à acter la perte de contrôle global en sortant du périmètre consolidé les actifs colombiens et à enregistrer à sa juste valeur la participation de 50% acquise dans l'entreprise contrôlée conjointement.

RABA XProm ENERGIA Kft

en milliers d'euros

Prix de vente	34
Valeur nette comptable des actifs cédés	1 903
<hr/>	
Plus value de cession	1 937
<hr/>	
Autre élément du résultat de cession	-1 389
<hr/>	
Résultat de cession	548
<hr/>	

NOTE 15 : ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES – IFRS5

Maurel & Prom et Tuscany International Drilling Inc., société Canadienne de services pétroliers cotée à Toronto, ont annoncé le 21 juin 2011 la signature d'un accord selon lequel Tuscany Rig Leasing S.A., filiale à 100% de Tuscany, achète la totalité des titres de Caroil SAS, filiale de forage de Maurel & Prom.

Le prix d'acquisition sera réglé par Tuscany à Maurel & Prom selon les termes suivants :

- 120 MUS\$ en devises,
- 82,5 millions de titres Tuscany, cotés à la Bourse de Toronto,
- et 27,5 millions de bons d'attribution d'actions selon la parité une pour une (non transférables et ne disposant pas de droits de vote).

Le nombre de titres et bons d'attribution d'actions n'est pas variable en fonction de l'évolution du cours de l'action Tuscany International drilling Inc.

Depuis le 1er janvier 2011, le cours de l'action Tuscany, cotée à Toronto (Canada), a connu un maximum à 2,1 US\$ et un minimum de 1,1 US\$ (au 30 juin 2011).

Au 30 Juin 2011, le cours de l'action s'élève à 0.92 CAD, soit 0.95 US\$.

Cette opération est sujette à l'approbation par majorité simple des actionnaires de Tuscany. La signature de l'accord final devrait avoir lieu au cours du troisième trimestre 2011. Suite à cette acquisition, Maurel & Prom détiendra environ 29% des actions de Tuscany.

Résultat des activités destinées à être cédées

Le résultat des activités destinées à être cédées se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	30/06/2010
Chiffre d'affaires	38 973	51 014
Autres produits	2 087	
Achats et variations de stocks	(6 301)	(5 960)
Autres achats et charges d'exploitation	(22 729)	(18 260)
Impôts & taxes	(3 731)	(773)
Charges de personnel	(7 408)	(5 369)
Dotations aux amortissements	(7 507)	(8 053)
Dépréciations d'actifs d'exploitation et d'exploration	0	
Dotations aux provisions et dépréciation d'actifs courants	(7)	(2 052)
Reprises de provisions d'exploitation	910	2 505
Résultat cession d'actifs	134	
Autres charges	(968)	(11)
Résultat opérationnel	(6 547)	13 041
Coût de l'endettement financier brut	(9)	60
Produits de trésorerie	3	3
Gains et pertes nets sur instruments dérivés	0	
Coût de l'endettement financier net	(6)	63
Autres produits et charges financiers	(48)	144
Résultat financier	(54)	207
Résultat avant impôt	(6 601)	13 248
Impôts sur les résultats	2 413	(3 097)
Résultat net	(4 188)	10 151
Total part résultat net MEE	0	
Résultat net des activités conservées	(4 188)	10 151
Résultat net des activités cédées	0	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(4 188)	10 151

Ce résultat intègre notamment en autres produits l'encaissement par Maurel & Prom d'un montant de 3 M\$ (équivalent 2 083 K€) relatif à un dépôt non remboursable sur l'opération, acquis à Maurel & Prom au 30 Juin 2011 quelle que soit l'issue de la transaction.

Actifs et passifs destinés à la vente

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011
Actifs incorporels	19
Actifs corporels	108 903
Actifs financiers non courants	151
Impôts différés actifs	4 899
Actif non courant	113 972
Stocks	5 624
Clients et comptes rattachés	18 097
Autres actifs financiers courants	146
Autres actifs courants	8 472
Actif d'impôts exigibles	339
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 497
Actif courant	36 175
	0
Total Actif destinés à la vente	150 147

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011
Provisions non courantes	63
Autres créiteurs et passifs divers non courant	1 226
Instruments dérivés non courant	0
Impôts différés passifs	2 518
Passif non courant	3 807
Autres emprunts et dettes financières courants	697
Fournisseurs et comptes rattachés	11 466
Passif d'impôts exigibles	953
Autres créiteurs et passifs divers	4 181
Provisions courantes	2 025
Passif courant	19 322
	0
Total passifs destinés à la vente	23 129

Flux de trésorerie des activités destinées à la vente

	30/06/2011	30/06/2010
Résultat avant impôt consolidé des activités destinées à la vente	-6 601	13 249
Capacité d'autofinancement avant impôt	-737	18 241
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE	6 412	13 658
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-7 131	-10 912
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	67	58
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-1 013	7 230
Encaissement sur dépôt non remboursable	2 083	0
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE NETTE A LA CLÔTURE	2 800	
Total flux de trésorerie des activités destinées à la vente	3 870	7 230

NOTE 16 : RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	30/06/2010*
Intérêts sur découverts	(137)	(73)
Intérêts OCEANE	(16 910)	(12 313)
Intérêts sur autres emprunts	(6 151)	0
Coût de l'endettement brut	(23 198)	(12 386)
Produits de trésorerie	2 086	294
Gains et pertes nets sur instruments dérivés	(5 101)	(692)
Coût de l'endettement net	(26 213)	(12 784)
Autres produits et charges financiers nets	(58 581)	116 365
Ecart de change nets	(59 659)	122 224
Autres	1 078	(5 859)
RESULTAT FINANCIER	(84 794)	103 581

(*) Retraité des activités cédées

Les charges d'intérêts sur les emprunts Oceane 2014 et 2015 dont les caractéristiques sont décrites supra en Note 13 : « Emprunts obligataires, autres emprunts et dettes financières » s'élèvent à 16 910 K€. Ce montant s'analyse comme suit :

- charges d'intérêts calculées au taux nominal des emprunts et versées à chaque échéance annuelle : 13 M€ ;
- charge technique de « désactualisation de la dette » : 4 M€.

La décomposition des emprunts obligataires lors de leur émission en une composante capitaux propres et une composante dette en application du référentiel IFRS conduit à enregistrer par la suite chaque année et jusqu'à l'échéance une charge technique de « désactualisation de la dette ».

Les charges d'intérêts sur autres emprunts se décomposent comme suit :

- intérêts sur financement SEPLAT par la banque AFREXIM pour 2,7M€ ;
- Intérêts sur ligne de crédit Standard Bank et RBL : 3,7M€.

Les produits de trésorerie correspondent à la rémunération des appels de marge pour 1,5 M€ et aux intérêts sur placement pour 0,5 M€.

Le résultat sur opérations dérivées se décompose comme suit :

- 2,5 M€ de charge liée à la réévaluation à la juste valeur par le résultat des couvertures traitées en trading dans les comptes du Groupe (instruments dérivés sur hydrocarbures souscrits en vue de limiter l'exposition du Groupe à la fluctuation des cours du baril) ;
- 2,5 M€ de perte sur la variation de la mark to market de l'earn out à payer relatif à l'achat des actifs au Nigéria.

Les pertes de change nets (59,8 M€) sont liés pour l'essentiel à la réévaluation au taux de clôture des positions en devises du Groupe. La parité €/€ à la clôture impacte en effet significativement le résultat financier de Maurel & Prom puisque la baisse actuelle du dollar se traduit à la fois par une perte de change dans les comptes des holdings en France (M&P et M&P Nigéria) et dans les comptes des filiales opérationnelles (principalement M&P Gabon).

Cet effet est d'autant plus significatif que les positions de change sont importantes. Au 30 juin 2011, la maison mère présentait ainsi une position prêteuse nette de 15,3 M\$, M&P Nigéria présentait une position prêteuse de 146,8 M\$ et M&P Gabon une position emprunteuse de 665,9 M€.

L'impact sur le résultat financier consolidé au 30 juin 2011 d'une variation de 10% à la hausse ou à la baisse du taux de change €/€ à cette date est présenté ci après (en K€) :

	Impact sur le résultat avant IS en K€	
	<u>Hausse de 10% parité €/€, ie baisse du €</u>	<u>Baisse de 10% parité €/€, ie hausse du €</u>
USD	-80 641	82 907
Autres devises		
Total	<u>-80 641</u>	<u>82 907</u>

Les autres éléments du résultat financier sont constitués :

- des commissions de non tirage et de l'amortissement des charges à répartir sur le RBL ;
- des commissions de mise en place du financement Standard Bank ;
- des intérêts perçus sur les avances accordées à SEPLAT.

NOTE 17 : IMPÔT SUR LES RESULTATS

Détail de la charge de l'exercice

La charge exigible d'impôt sur les sociétés correspond principalement à la taxation de SEPLAT (Nigéria) pour 23 579 K€ et à la constatation de l'impôt sur les sociétés au Gabon qui est inclus dans le profit oil versé à l'Etat sur les permis d'Omoueyi et de Nyanga Mayombé pour 14 201 K€.

La charge d'impôt différé résulte principalement de la comptabilisation de l'écart entre la reconnaissance des coûts récupérables en base fiscale et la valeur immobilisée dans les comptes consolidés sur le permis d'Omoueyi pour 37 038 K€.

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	30/06/2010*
Charge d'impôt exigible au titre de l'exercice	38 283	7 792
Produit ou charge d'impôt différé	36 422	9 164
TOTAL	74 705	16 956

* Retraité des activités cédées

Variation de l'impôt exigible

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Impôt exigible actif	4	350
Impôt exigible passif	30 990	16 128

L'augmentation de la dette d'impôt est directement liée à la montée en puissance de l'activité et du résultat taxable au Nigéria.

Origine des impôts différés actifs et passifs

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Déficits fiscaux	7 694	12 505
Autres	499	0
TOTAL IMPOT DIFFERE ACTIF	8 193	12 505
Ecart d'évaluation réserves pétrolières	0	0
IDP sur titres mises en équivalence	0	10 960
Ecart d'évaluation immobilisations corporelles	68 596	35 290
Amortissements accélérés	420	4 188
Composante capitaux propres OCEANE	7 694	8 548
Impôts de distribution Colombie		
Autres	0	0
TOTAL IMPOT DIFFERE PASSIF	76 710	58 986
Net	68 517	46 481

Au 30 Juin 2011, la différence entre la base fiscale des coûts récupérables et les actifs consolidés d'Omoueyi génère un impôt différé passif de 68,6 M€.

Les impôts différés actifs liés aux reports déficitaires ne sont pas reconnus au-delà des impôts différés passifs en l'absence de probabilité suffisante de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes pourront être imputées.

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôt

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	30/06/2010*
Résultat avant impôt des activités conservées	168 969	51 184
-Résultat net des sociétés mises en équivalence	-326	2 487
Résultat avant impôt hors sociétés mises en équivalence	169 295	48 697
Charge d'impôt théorique 33,33%	56 426	16 231
Rapprochement		
-Impôt liquidé en nature		
-Divergence de taux d'impôt	13 278	
-Différence fiscale sur coûts récupérables Gabon	37 038	9 358
-Impôt profit oil / Chiffre d'affaires notionnel	14 201	6 863
-Activation de déficits antérieurs		
-Déficits non activés	-46 237	-15 496
Charge réelle d'impôt	74 705	16 956
<i>* Retraité des activités cédées</i>		

NOTE 18 : PARTIES LIEES

Transactions commerciales et financières

30/06/2011 en milliers d'euros	Revenus	Charges	Montants dus par les parties liées (net)	Montants dus aux parties liées
1) Sociétés mises en équivalence				
- Lagopetrol	0		0	0
- New Gold Mali (NGM)	197		2 791	0
- Raba Xprom Energia Kft	0		0	0
2) Autres parties liées				
- Pacifico	105	213	63	66
- Allenne British Virgin Island Limited	0	0	4 670	0
- Abbeycourt Petroleum Company Limited	0	0	5 838	0
30/06/2010 en milliers d'euros				
1) Sociétés mises en équivalence				
- Lagopetrol	0		8 226	0
- New Gold Mali (NGM)	190		2 770	0
- Raba Xprom Energia Kft	42		1 429	13
2) Autres parties liées				
- Pacifico	107	779	62	121

Sociétés mises en équivalence

Au 30 juin 2011, le montant dû par New Gold Mali correspond au compte courant envers le siège Maurel & Prom. Ce compte courant est totalement déprécié. En valeur nette, Il ne subsiste donc dans les comptes du Groupe que la quote-part des dettes due par les autres actionnaires de New Gold Mali. Les revenus correspondent aux intérêts courus calculés sur le compte courant.

Les sociétés Lagopetrol et Raba Xprom Energia Kft ont été cédées au cours du premier semestre 2011.

Autres parties liées

Concernant les autres parties liées, les transactions avec Pacifico, réalisées dans des conditions de concurrence normales, portent d'une part sur des prestations de location et d'autre part sur des prestations d'assistance.

Ainsi Maurel & Prom a conclu, notamment avec Pacifico, actionnaire à 23,71%, une convention de sous-location de locaux. Par ailleurs, la société Pacifico fournit à Maurel & Prom une prestation d'assistance en matière technique et financière. La convention de prestation de service avec Pacifico a fait l'objet d'un avenant approuvé par le Conseil de Surveillance de Maurel & Prom le 29 mai 2007 et signé le 11 juin 2007 (avec prise d'effet au 1er février 2007). Cet avenant porte essentiellement sur l'actualisation des honoraires correspondant aux prestations fournies.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants s'entendent d'une part, des Directeurs (responsables de Département) et d'autre part des membres du Conseil d'Administration et du PDG.

	30/06/2011	30/06/2010
Avantages à court terme	1 420	1 369
Indemnités de fin de contrat de travail		
Indemnités postérieures à l'emploi		
Paiement en actions	199	106
	1 619	1 475

NOTE 19 : ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Garanties données sur emprunts

Le Groupe a conclu le 29 Mai 2009 avec un consortium de 4 banques associant BNP Paribas, Calyon, Natexis et Standard Bank une facilité bancaire de 255 M\$, garantie par le nantissement des réserves pétrolières au Gabon (Emprunt de type « Reserve Based Lona », dit RBL).

Le montant disponible au 31 décembre 2010 de 300M\$ a été porté à 330 M\$ en janvier 2011 compte tenu du niveau de réserves garanti.

Le tirage au 30 Juin 2011 s'élève à 170 M\$, notamment suite au remboursement intervenu de 160 M\$ suite à l'encaissement du dépôt de garanti versé à la BNP dans le cadre du financement de la filiale SEPLAT.

Une fraction de 5% du montant tiré doit être conservée par Maurel & Prom, correspondant ainsi au 30 juin 2011 à 8,5 M\$.

En outre, Maurel & Prom s'est engagé pour la durée du prêt à respecter certains covenants techniques et financiers. Au 30 juin 2011, les covenants sont respectés.

L'emprunt de type Bridge souscrit en 2010 auprès de Standard Bank, et garanti par la filiale Caroil, a été intégralement remboursé.

Refinancement de SEPLAT

En mars 2011, SEPLAT a remboursé intégralement l'emprunt relais de 187 M\$ qu'elle avait souscrit en juillet auprès de la BNP dont le montant s'élevait au 31 décembre 2010 à 167 M\$. SEPLAT négocie actuellement avec un pool bancaire une ligne de crédit d'un montant de l'ordre de 535 M\$ qui devrait lui permettre de financer sa croissance. Préalablement à la mise en place de ce financement, une somme de 200 M\$ a été débloquée fin mars 2011 au profit de SEPLAT dans le cadre d'un prêt relais d'une durée de 4 mois (renouvelé fin juillet 2011) rémunéré à LIBOR + 5%. Ce prêt prévoit une garantie des actionnaires de SEPLAT sous la forme d'un nantissement de leurs titres dans cette société.

Autres engagements donnés

Caroil

Le 1er juillet 2009, Maurel & Prom a signé un engagement de caution solidaire et indivisible au profit de Caroil pour un montant de 8 M\$ au profit du Crédit Industriel et Commercial. La caution couvre les éventuels défauts de paiements de Caroil vis-à-vis de la banque et ce, quels qu'en soient les motifs.

Cette caution a été levée postérieurement à la clôture dans le cadre des opérations de cession de Caroil à Tuscany.

Rockover

Le contrat d'achat de la société Rockover en février 2005 prévoyait une clause de retour des anciens actionnaires à hauteur de 10% en cas de découverte sur l'un des permis cédés (Ofoubou/Ankani, Omoueyi, Nyanga Mayombe, Kari) et de 50% sur le permis de Banio.

A l'initiative de Maurel & Prom, un accord de rachat de cette clause a été signé le 13 juillet 2007. Cet accord prévoit le paiement par Maurel & Prom aux anciens actionnaires de 55 M\$ (payés à ce jour) assorti d'une redevance de 2% lorsque la production cumulée dépassera 39 millions de barils sur l'ensemble des champs cédés à Maurel & Prom en 2005 (hors Banio), ainsi que d'une redevance de 10% sur la production issue du champ de Banio lorsque la production cumulée de ce champ dépassera 3,9 millions de barils.

Par ailleurs les engagements suivants ont été maintenus :

- Maurel & Prom devra payer aux vendeurs une redevance totale d'un montant de 1,30 \$ par baril produit à compter de la date à laquelle la production cumulée dans l'ensemble des zones de licences dépasse 80 Mboe ;
- Maurel & Prom devra verser à un des deux vendeurs une redevance équivalent à 2 % de la production totale disponible jusqu'à un seuil de 30 Mboe et 1,5 % au-delà de ce seuil, sur la production provenant des permis d'exploitation issus du permis d'exploration MT 2000-Nyanga Mayombe.

Transworld

Suite au rachat des droits résiduels de Transworld sur le permis d'Etekamba le 18 mars 2008, un « net profit interest agreement » a été signé, selon lequel Maurel & Prom devra reverser 10% du profit oil et 8% du profit gaz à la société Transworld Exploration Ltd.

CEPP Omoueyi

A partir de la mise en production du champ d'Onal, l'Etat Gabonais participe de plein droit à concurrence de 15 % aux droits et obligations découlant du CEPP d'Omoueyi relatifs au développement et l'exploitation de la zone d'exploitation d'Onal, à moins d'une renonciation expresse à cette participation dans un délai de 120 jours suivant la date de mise en production du permis. Le 13 décembre 2006, une autorisation exclusive d'exploitation a été accordée pour la zone d'Onal située sur ce permis. Dans ce cadre, l'Etat gabonais a cédé sa participation à Tulip Oil pour la totalité des 15% sur le champ d'Onal, ainsi que sur le champ d'Omko, mis en production le 28 septembre 2009 dans lequel l'Etat participait de plein droit à concurrence de 15% selon les mêmes conditions.

L'Etat gabonais bénéficie de ce droit d'entrée sur l'ensemble des champs du permis Omoueyi dans les mêmes conditions que décrites ci-avant pour Onal et Omko, mais également sur l'ensemble des permis détenus par Maurel & Prom au Gabon, dans les termes et conditions prévus dans chacun des CEPP.

Par ailleurs Maurel & Prom est redevable d'un droit de douane de 5% sur les immobilisations d'exploration et de production qui ont été admises en franchise d'impôt jusqu'alors. Ces droits de douane ont été réglés en 2009, puisque la production sur les champs d'Onal et d'Omko a dépassé 10 000 tonnes (env. 75 000 b). Sur ce permis, les investissements réalisés sur chaque nouveau puits sont passibles d'un droit de douane de 5%.

Ecopetrol

Dans le cadre de la cession de Hocol Colombie à Ecopetrol, Maurel & Prom a concédé à cette dernière une garantie de passifs d'usage en la matière.

Litiges

Messier Partners

Messier Partners, société de conseils financiers, a qui la Société avait confié une mission d'assistance financière, a engagé en 2007 une procédure judiciaire contre la Société en vue d'obtenir le versement d'une commission de succès faisant suite à la conclusion du protocole de cession avec ENI. L'ensemble des demandes formulées par Messiers Partners dans le cadre de cette procédure s'élevait à 14,7 M€. Il a été donné partiellement raison à Messiers Partners en première instance et la Société a été condamnée à verser à Messier Partners la somme de 5,6 M€. La Société a fait appel de ce jugement. La Cour D'appel de Paris a, par un arrêt rendu le 5 mars 2009, infirmé l'ensemble des dispositions du jugement prononcé le 18 décembre 2007 par le Tribunal de Commerce de Paris, d'une part en déboutant Messiers Partners de l'intégralité de ses demandes et d'autre part en condamnant Messiers Partners aux dépens liés aux frais de procédure en première instance et en appel, ainsi qu'au versement de 50 000 euros au titre des frais irrépétibles.

Messiers Partners a notifié son pourvoi en Cassation le 6 mai 2009. Le 4 mai 2010, la Cour de Cassation a rendu un arrêt qui casse et annule l'arrêt de la Cour d'Appel du 5 mars 2009, renvoyant les parties devant la Cour d'Appel de Paris.

Agri Cher-Transagra

De son activité ancienne, subsiste une assignation en responsabilité contractuelle datant de 1996 dont Maurel & Prom a fait l'objet dans le cadre du redressement judiciaire de la société Transagra et dans la déconfiture de la coopérative Agricher. La Société estime cette action, portant sur un montant d'environ 33 M€, non fondée et n'a pas constitué de provision à ce titre. Toutes les parties au litige ayant manifesté par écrit leur intention de ne pas poursuivre la procédure, le Tribunal a ordonné le retrait du rôle de cette procédure en 2009. Le mandataire ad hoc désigné dans cette affaire, a sollicité le rétablissement au rôle de la procédure en 2011.

Litige Etablissement Bancaire

Le 26 novembre 2008, un établissement bancaire a engagé contre la Société une procédure judiciaire devant le Tribunal de Commerce de Paris, afin de voir constatée la validité d'une convention cadre conclue avec la Société. Cette demande vise à ce qu'il soit déclaré que les instruments financiers complexes conclus en vertu de cette convention cadre au cours de l'été 2008, ont été valablement émis, afin d'obtenir le paiement par la Société des sommes dues au titre du déboucement de ces instruments, soit la somme de 51 M\$ (soit 36,8 M€).

La Société qui a communiqué sur cette opération à l'occasion de la publication de ses comptes semestriels et annuels 2008 conteste ces opérations, considérant que la banque a agi en violation des règles et procédures applicables en la matière. Des négociations entre les parties ont permis de trouver une solution amiable à ce litige, clos au 31 décembre 2009. Il est rappelé que l'établissement bancaire a accepté une réduction de sa créance de 11 M€ et un paiement du solde de sa créance, d'un montant de 33 M\$, au 1er avril 2011 sans intérêt.

Litige Alphin Capital

Alphin Capital, société spécialisée dans la mise sur le marché d'actifs pétroliers africains, dans l'aide à la négociation de contrats portant sur l'exploitation de gisements d'hydrocarbures et les montages financiers s'y rapportant, a engagé au mois d'avril 2010 une procédure judiciaire contre la Société en vue d'obtenir le versement d'une commission d'apport de 2,6 M\$ faisant suite à la signature par SEPLAT (société de droit nigérian dans laquelle Maurel & Prom est actionnaire à 45%) d'intérêts dans les permis OML 4, 38 et 41 au Nigéria. Cette procédure est actuellement en cours devant le tribunal de commerce de Paris.

NOTE 20 : SECTEURS OPERATIONNELS

Conformément à IFRS8, entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2009, l'information sectorielle est présentée selon des principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances du Groupe. Les activités de Maurel & Prom sont divisées en 3 secteurs : exploration, production et forage.

Les autres activités recouvrent principalement les activités fonctionnelles et financières des holdings.

Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur à partir des comptes contributifs des entités qui incluent les retraitements de consolidation.

Information par activité

Les données présentées ci-après sont issues des comptes IFRS.

<i>En milliers d'euros</i>						
30/06/2011	Exploration	Production	Forage pétrolier	Autres activités	Ajustements et éliminations intraGroupes	Total
Chiffre d'affaires inter-secteur			0	(1 117)	1 117	0
Chiffre d'affaires	242	273 145	(0)	(19 834)		253 553
Write-off sur immobilisations incorporelles	(5 296)	0	0	0		(5 296)
Write-off sur immobilisations corporelles	0	0	(0)	0		(0)
RESULTAT OPERATIONNEL	(39 392)	148 077	(0)	145 404		254 089
Immobilisations incorporelles (Brut)						
Investissements de la période	35 624	53	2	5		35 684
Investissements cumulés fin de période	489 671	170 637	(0)	1 663		661 971
Immobilisations corporelles (Brut)						
Investissements de la période	326	37 946	3 201	25		41 498
Investissements cumulés fin de période	7 554	656 157	0	2 381		666 092

Les write off sont détaillés dans la Note 4 Actifs incorporels.

30/06/2010*	Exploration	Production	Forage pétrolier	Autres activités	Ajustements et éliminations intraGroupes	Total
Chiffre d'affaires inter-secteur				(641)	641	0
Chiffre d'affaires	0	98 655	0	(18 388)		80 267
Write-off sur immobilisations incorporelles	(75 398)	0	0	0		(75 398)
Write-off sur immobilisations corporelles	0	0	0	0		0
RESULTAT OPERATIONNEL	(82 125)	49 173	0	(21 929)		(54 882)
Immobilisations incorporelles (Brut)						
Investissements de la période	146 717		8	494		147 218
Investissements cumulés fin de période	324 852	271 248	217	492		596 810
Investissements 2010	245 599	63 981	16	591		310 186
Investissements cumulés fin 2010	437 279	184 282	215	1 474		623 251
Immobilisations corporelles (Brut)						
Investissements de la période	1 373	26 752	15 639	91		43 854
Investissements cumulés fin de période	7 409	586 638	193 880	2 086		790 013
Investissements 2010	679	137 627	23 391	151		161 847
Investissements cumulés fin 2010	7 392	671 627	185 648	2 360		867 027

* Retraitement IFRS5 sur le résultat de l'activité Forage

Chiffre d'affaires par zone géographique

	Congo	Gabon	Cameroun	Colombie	Nigéria	Tanzanie	Autres	Total
Compte de résultat au 30/06/2011								
Ventes de pétrole	242	201 958	0	0	70 827	360	(19 810)	253 577
Prestations de services	0	0	0	0	0	0	(24)	(24)
Ventes interzones	0	0	0	0	0	0	0	0
Total chiffre d'affaires	242	201 958	0	0	70 827	360	(19 834)	253 553

	Congo	Gabon	Cameroun	Colombie	Tanzanie	Autres	Total
Compte de résultat au 30/06/2010*							
Ventes de pétrole	0	98 364		(1)	291	(18 388)	80 266
Prestations de services	0			621	0	104	725
Ventes interzones	-			-		(725)	(725)
Total chiffre d'affaires	0	98 364	0	620	291	(19 009)	80 266

*retraité des activités destinées à la vente

NOTE 21 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Résultats positifs des puits stratigraphiques en Colombie

Les forages des deuxième et troisième puits stratigraphiques forés sur le permis d'exploration CPO17 (Hocol opérateur avec 50% et Maurel & Prom à travers sa filiale M&P Colombia, détenue à 50,01%, 50%) ont démontré la présence d'huile.

Les puits ont été forés respectivement à 700 m et 3 700 m au Sud du premier puits stratigraphique positif foré sur ce permis (*Voir communiqué n°13_11 du 26 juillet 2011*).

Point sur le forage OMSN-W au Gabon

Au Gabon, le prospect OMSN-W a été foré sur le permis d'Omoueyi, à 20 kilomètres au Nord-Est du champ d'ONAL. Le puits a débuté le 20 juin 2011.

Les données enregistrées sur ce prospect indiquent que les Grès de Base ont une bonne porosité et qu'ils sont saturés en huile sur une hauteur de 38 m. Cependant cette formation ne présente aucune perméabilité empêchant toute production. Par conséquent, il a été décidé de boucher et d'abandonner ce puits dont les résultats feront l'objet d'analyses techniques en interne.

Point sur le forage CDN-1 en France

Le forage de Caudos-Nord-1 (CDN-1) a débuté le 4 juillet 2011 sur le permis de Mios (Maurel & Prom 15%). Il a atteint la profondeur finale de 2 680 m le 26 juillet.

Les données techniques enregistrées dans le puits ont permis d'investiguer les réservoirs gréseux de l'Aptien et du Purbeckien.

Sur la base des interprétations diagaphiques et des indices observés dans le puits, l'opérateur du permis a décidé de descendre et de cimenter un tubage 7" afin de tester les réservoirs de l'Aptien et du Purbeckien avec un appareil de « work-over ».

Le puits Peyrot-1D a débuté le 19 août 2011 sur le permis de Lavignolle.

9.11 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

DANIEL DE BEAUREPAIRE

ERNST & YOUNG Audit

Etablissements Maurel & Prom
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

DANIEL DE BEAUREPAIRE
46, rue du Général-Foy
75008 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Etablissements Maurel & Prom

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Etablissements Maurel & Prom, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

L Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4 « Actifs incorporels » de l'annexe qui mentionne que la direction tient compte dans l'appréciation de la valeur des actifs tanzaniens (permis BRM) des discussions en cours avec de potentiels acquéreurs ou partenaires, et que ces dernières n'ont pas mise en évidence d'indice de perte de valeur.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris et Paris-La Défense, le 31 août 2011

Les Commissaires aux Comptes

Daniel de BEAUREPAIRE

ERNST & YOUNG Audit

François Carrega

Patrick Cassoux

9.12 Information financière *pro forma* au 30 juin 2011

Préambule

En application de l'annexe II du règlement CE 809/2004, les comptes *pro forma* consolidés ont pour objet de présenter les conséquences financières sur les comptes du Groupe Maurel & Prom de l'admission des actions Maurel & Prom Nigeria sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris et de la distribution de 100 % des actions émises par Maurel & Prom Nigeria aux actionnaires de la Société, distribution qui reste soumise à l'approbation des actionnaires de la Société réunis en assemblée générale le 12 décembre 2011. Les comptes *pro forma* préparés ci-après présentent donc l'activité et le résultat du Groupe Maurel & Prom sans la contribution de Maurel & Prom Nigeria et de la participation de 45 % de cette dernière dans Seplat, ainsi que la situation patrimoniale du Groupe Maurel & Prom après la distribution de 100 % des actions émises par Maurel & Prom Nigeria aux actionnaires de Etablissements Maurel & Prom, c'est-à-dire comme si cette distribution était intervenue dès le 1^{er} janvier 2011 s'agissant du compte de résultat *pro forma* et le 30 juin 2011 s'agissant du bilan *pro forma*.

Ces comptes *pro forma* se composent d'un compte de résultat et d'un bilan au 30 juin 2011, ainsi que d'une note explicative sur leur base de préparation. Ils ont une valeur purement illustrative et ne constituent ni une indication de ce qu'auraient été les résultats du Groupe si la distribution de 100 % des actions émises par Maurel & Prom Nigeria était effectivement intervenue avant la période présentée, ni une indication des performances futures de la Société.

La présentation d'un compte de résultat *pro forma* sur l'exercice clos le 31 décembre 2010 a été omise dans la mesure où compte tenu de son intégration et de son démarrage d'activité sur le second semestre 2010, la contribution du Groupe Maurel & Prom Nigeria aux comptes du Groupe Maurel & Prom est jugée non significative (8,5 % du chiffre d'affaires, 13 % du total bilan et 1,5 % du résultat net en valeur absolue).

Etat de situation financière consolidé *pro forma* 30 juin 2011 (non audité)

ACTIF

En milliers d'euros

	MP Publié	Apport en financement	Remboursement de la dette	Distribution de M&P International	MP PROFORMA
Actifs incorporels	556 832			(56 536)	500 296
Actifs corporels	569 265			(61 720)	507 545
Actifs financiers non courants	81 090			(46 535)	34 555
Impôts différés actifs	8 193			(499)	7 694
Actif non courant	1 215 380	0	0	(165 290)	1 050 090
Stocks	7 275			(995)	6 280
Clients et comptes rattachés	97 202			(21 060)	76 142
Autres actifs financiers courants	87 919	0		(15 983)	71 936
Autres actifs courants	32 450			(1 415)	31 035
Actif d'impôts exigibles	4			(0)	4
Instruments dérivés courants	4 814			0	4 814
Trésorerie et équivalents de trésorerie Maurel & Prom	120 750	(105 000)	(14 531)		1 219
Trésorerie et équivalents de trésorerie MP Nigéria	31 116	105 000	14 531	(150 647)	0
Actif courant	381 530	0	0	(190 100)	191 430
Actifs destinés à vente, abandon activité	150 147			0	150 147
Total Actif	1 747 057	0	0	(355 390)	1 391 667

PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>				
	MP Publié	Distribution de M&P International	Frais liés à la distribution	MP PROFORMA
Capital social	93 458	0		93 458
Primes d'émission, de fusion et d'apport	221 629	(0)		221 629
Réserves consolidées	629 032	(237 968)	(3 321)	387 743
Actions propres	(79 750)	(0)		(79 750)
Capitaux propres Groupe	864 369	(237 969)	(3 321)	623 080
Intérêts minoritaires	1	(1)		0
Capitaux propres totaux	864 370	(237 970)	(3 321)	623 080
Provisions non courantes	6 201	(113)		6 088
Emprunts obligataires non courants	333 511	0		333 511
Autres emprunts et dettes financières non courants	117 623	0		117 623
Autres créditeurs et passifs divers non courant	700	0		700
Instruments dérivés non courant	30 352	(10 047)		20 305
Impôts différés passifs	76 710	(420)		76 290
Passif non courant	565 097	(10 579)	0	554 517
Emprunts obligataires courants	26 331	0		26 331
Autres emprunts et dettes financières courants	77 127	(65 753)		11 374
Fournisseurs et comptes rattachés	35 270	(2 881)	3 321	35 710
Passif d'impôts exigibles	30 990	(20 289)		10 701
Autres créditeurs et passifs divers	92 326	(17 378)		74 948
Instruments dérivés courant	21 362	(0)		21 362
Provisions courantes	11 055	(540)		10 515
Passif courant	294 461	(106 841)	3 321	190 941
Passifs destinés à vente, abandon activité	23 129	0		23 129
Total Passif	1 747 057	(355 390)	0	1 391 667

Compte de résultat *pro forma* consolidé 30 Juin 2011 (non audité)

<i>En milliers d'euros</i>				
	MP Publié	Déconsolidation de M&P Nigéria	Frais liés à la distribution	MP PROFORMA
Chiffre d'affaires	253 553	(70 827)		182 726
Autres produits	476	(0)		476
Achats et variations de stocks	(9 018)	(0)		(9 018)
Autres achats et charges d'exploitation	(36 693)	9 193	694	(26 806)
Impôts & taxes	(27 982)	14 916		(13 066)
Charges de personnel	(5 848)	817		(5 031)
Dotations aux amortissements	(25 413)	7 764		(17 649)
Dépréciations d'actifs d'exploitation et d'exploration	(5 296)	0		(5 296)
Dotations aux provisions et dépréciation d'actifs courants	(2 334)	2 324		(10)
Reprises de provisions d'exploitation	1 103	0		1 103
Résultat cession d'actifs	111 638	0		111 638
Autres charges	(97)	104		7
Résultat opérationnel	254 089	(35 708)	694	219 075
Coût de l'endettement financier brut	(23 198)	2 736		(20 462)
Produits de trésorerie	2 086	0		2 086
Gains et pertes nets sur instruments dérivés	(5 101)	2 575		(2 526)
Coût de l'endettement financier net	(26 213)	5 311		(20 902)
Autres produits et charges financiers	(58 581)	5 955		(52 626)
Résultat financier	(84 794)	11 266	0	(73 528)
Résultat avant impôt	169 295	(24 442)	694	145 547
Impôts sur les résultats	(74 705)	22 963		(51 742)
Résultat net des sociétés intégrées	94 590	(1 479)	694	93 805
Total part résultat net MEE	(326)	(0)		(326)
Résultat net des activités conservées	94 264	(1 479)	694	93 479
Résultat net des activités cédées	(4 188)	0		(4 188)
Résultat net de l'ensemble consolidé	90 076	(1 479)	694	89 291
<i>Résultat net - part du Groupe</i>	<i>90 076</i>	<i>0</i>		<i>89 291</i>
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>0</i>			

Notes explicatives

⇒ Description de l'opération

L'opération d'admission des actions Maurel & Prom Nigeria aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris est décrite dans le prospectus de Maurel & Prom Nigeria visé par l'AMF le 4 novembre 2011, sous le numéro 11-511 (le « **Prospectus** »).

Elle consiste en l'admission des actions de la société Maurel & Prom Nigeria aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris concomitamment à la distribution par Maurel & Prom à ses actionnaires de 100 % des actions émises par Maurel & Prom Nigeria sous réserve de l'approbation de la distribution par les actionnaires de Maurel & Prom, réunis à cet effet en assemblée générale ordinaire le 12 décembre 2011.

A l'issue de cette opération, Maurel & Prom ne détiendra plus aucune action de la Société. Les porteurs de valeurs mobilières donnant accès au capital de Maurel & Prom seront protégés dans les conditions décrites à la section 26.1.13 du Prospectus et à la section 1.9.3.3 de la présente actualisation.

A cet effet, il est envisagé que Maurel & Prom distribue à ses actionnaires, pour chaque action émise par Maurel & Prom ayant droit à la distribution, une action de Maurel & Prom Nigeria, cette distribution devant être décidée par l'assemblée générale de Maurel & Prom du 12 décembre 2011.

Les conséquences de la distribution et de la sortie de Maurel & Prom Nigeria du périmètre du Groupe Maurel & Prom, détaillées dans le bilan et le compte de résultat *pro forma* qui figurent ci-après, doivent être considérées dans un contexte où Maurel & Prom Nigeria a démarré sa production au troisième trimestre 2010 et n'a pas encore atteint son plein régime.

La distribution est précédée de la réalisation d'opérations préalables, notamment la réalisation d'une augmentation de capital de Maurel & Prom Nigeria d'un montant de 105 millions d'euros entièrement souscrite par Maurel & Prom SA, afin de doter Maurel & Prom Nigeria d'une trésorerie et d'une capacité de financement suffisante lui permettant de saisir rapidement des opportunités de croissance.

Maurel & Prom bénéficie de sa capacité de tirage sur le RBL d'un montant de 289M\$, utilisée à hauteur de 170M\$ au 30 Juin 2011, laissant à Maurel & Prom la possibilité d'un usage en fonction des opportunités et besoins de trésorerie.

⇒ Base de présentation

Les comptes *pro forma* ont été établis à partir des comptes consolidés résumés intermédiaires au 30 Juin 2011 du Groupe Maurel & Prom publiés le 31 août 2011.

Le bilan *pro forma* a été préparé sur la base du bilan au 30 Juin 2011 comme si les opérations suivantes avaient été réalisées à cette date :

- Augmentation de capital de Maurel & Prom Nigeria souscrite par Maurel & Prom pour 105 millions d'euros ;
- Remboursement de la dette de Maurel & Prom vis-à-vis de Maurel & Prom Nigeria pour 14,5 millions d'euros ;
- Distribution sous forme de dividendes des titres Maurel & Prom Nigeria à la juste valeur et déconsolidation des actifs et passifs correspondants ; et
- Retraitement des frais liés à la distribution des titres Maurel & Prom Nigeria.

Le compte de résultat *pro forma* présente les activités de Maurel & Prom SA excluant la contribution de Maurel & Prom Nigeria comme si la distribution était intervenue dès le 1^{er} janvier 2011.

⇒ Ajustements *pro forma* apportés au compte de résultat

Le compte de résultat *pro forma* présente la déconsolidation de Maurel & Prom Nigeria (c'est-à-dire le résultat de l'activité Nigéria dégagé sur le premier semestre 2011 par Seplat et Maurel & Prom Nigeria) et fait ressortir dans la colonne *pro forma* les transactions entre Maurel & Prom et Maurel & Prom Nigeria qui ne sont donc plus éliminées. Ces transactions correspondent essentiellement à des prestations techniques refacturées par Maurel & Prom à Maurel & Prom Nigeria pour leur juste valeur.

Les autres charges retraitées (« Frais liés à la distribution ») correspondent aux honoraires des conseils de Maurel & Prom, encourus au 30 juin 2011 dans le cadre de l'opération, et retraitées dans la mesure où ils correspondent à des charges directement liées à l'opération de distribution de Maurel & Prom Nigeria.

⇒ Ajustements *pro forma* apportés au bilan

Maurel & Prom applique IFRIC17 « *Distributions of non cash assets to owners* » pour la comptabilisation de la distribution de Maurel & Prom Nigeria. IFRIC17 prévoit de comptabiliser en résultat l'écart entre la valeur comptable des actifs distribués et la valeur du dividende à payer. La juste valeur de Maurel & Prom Nigeria a été retenue pour 135 millions d'euros (avant augmentation de capital de 105 millions d'euros) sur la base d'une fourchette de valeurs déterminées par un rapport d'expert indépendant. La distribution de Maurel & Prom Nigeria retenue conduit donc à une réévaluation de 2 029 milliers d'euros par rapport à la valeur comptable de cette distribution.

L'estimation retenue ne préjuge en rien de la valeur des actions Maurel & Prom Nigeria telle qu'elle résultera de l'admission des actions sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris. La juste valeur de Maurel & Prom Nigeria sera en effet définie par référence à la valeur de marché déterminée une fois la société cotée.

L'impact sur les capitaux propres de la distribution de Maurel & Prom Nigeria prend en compte l'augmentation de capital de 105 millions d'euros de Maurel & Prom Nigeria souscrite par Maurel & Prom préalablement à la distribution.

La colonne « Remboursement de la dette » correspond au remboursement par Maurel & Prom de sa dette envers Maurel & Prom Nigeria pour un montant de 14 531 milliers d'euros.

Les frais liés à la distribution non encore encourus dans les comptes de Maurel & Prom au 30 Juin 2011 sont retraités dans la mesure où ils correspondent à des charges directement imputables à l'opération de distribution de Maurel & Prom Nigeria. Ils englobent une estimation des *success fees*, des honoraires et autres frais divers de communication liés à l'opération de distribution.

9.13 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière *pro forma*

DANIEL DE BEAUREPAIRE

ERNST & YOUNG Audit

Etablissements Maurel & Prom

Rapport des commissaires aux comptes sur les informations financières *pro forma*

DANIEL DE BEAUREPAIRE
46, rue du Général-Foy
75008 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Etablissements Maurel & Prom

Rapport des commissaires aux comptes sur les informations financières pro forma

Monsieur le Président-Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les informations financières pro forma des Etablissements Maurel & Prom relatives au premier semestre 2011 incluses dans la partie 9.12 de son actualisation du document de référence daté du 21 novembre 2011.

Ces informations financières pro forma ont été préparées aux seules fins d'illustrer l'effet que la distribution de Maurel & Prom Nigéria aurait pu avoir sur le bilan et le compte de résultat des Etablissements Maurel et Prom du premier semestre 2011 si l'opération avait pris effet au 30 juin 2011 pour le bilan et au 1^{er} janvier 2011 pour le compte de résultat. De par leur nature même, elles décrivent une situation hypothétique et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient pu être constatées si l'opération était survenue à une date antérieure à celle de sa survenance réelle.

Ces informations financières pro forma ont été établies sous votre responsabilité en application des dispositions du règlement (CE) N° 809/2004 relatives aux informations financières pro forma.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe II point 7 du règlement (CE) N° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement des informations financières pro forma.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences qui ne comportent pas d'examen des informations financières sous-jacentes à l'établissement des informations financières pro forma ont consisté principalement à vérifier que les bases à partir desquelles ces informations financières pro forma ont été établies concordent avec les documents sources tels que décrits dans les notes annexes aux informations financières pro forma, à examiner les éléments probants justifiant les retraitements pro forma et à nous entretenir avec la direction des Etablissements Maurel & Prom pour collecter les informations et les explications que nous avons estimées nécessaires.

À notre avis :

- les informations financières pro forma ont été adéquatement établies sur la base indiquée,
- cette base est conforme aux méthodes comptables de l'émetteur.

Ce rapport est émis aux seules fins du dépôt de l'actualisation du document de référence auprès de l'AMF et, le cas échéant, de l'offre au public en France et dans les autres pays de l'Union européenne dans lesquels un prospectus, comprenant cette actualisation du document de référence, visé par l'AMF, serait notifié, et ne peut être utilisé dans un autre contexte.

Paris et Paris-La Défense, le 21 novembre 2011

Les Commissaires aux Comptes

Daniel de BEAUREPAIRE

ERNST & YOUNG Audit

François Carrega

Patrick Cassoux